This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Vet. Fr. 1 B 3343

CÉSAR

Ouvrages de Paul de Kock.

Madame de Monflanquin.	5 vol.
La Bouquetière du Château-d'Eau	6 vol.
Un Monsieur très tourmenté.	2 vol.
Les Etuvistes.	8 vol.

Ouvrages du marquis de Foudras.

Les Hommes des Bois	2 vol.
Un amour de vieillard.	3 vol.
Les veillées de Saint-Hubert	2 vol.
Un Drame en famille	5 vol.
Aventures de M. le Baron.	4 vol.
Un Grand Comédien	3 vol.
Le Chevalier d'Estagnol	6 vol.
Diane et Vénus.	4 vol.
Suzanne d'Estouville	2 vol.
Un Caprice de grande dame.	3 vol.
Madeleine repentante.	4 vol.
Tristan de Beauregard	1 vol.
Un Capitaine du Beauvoisis.	4 vol.
Jacques de Brancion.	5 vol.
Les Gentilshommes chasseurs	2 vol.
Madame de Miremont.	2 vol.
Lord Algernon	4 vol.
Le Capitaine Lacurée..	4 vol.
La comtesse Alvinzi.	2 vol.

Fontainebleau, imp. de E. Jacquin.

LES GRANDS HOMMES

EN ROBE DE CHAMBRE

CÉSAR

PAR

ALEXANDRE DUMAS

2

PARIS
ALEXANDRE CADOT, ÉDITEUR
37, rue Serpente

1857

INSTITUTION
UNIVERSITY
14 OCT 1974
OF
LIBRARY

CHAPITRE QUINZIÈME

XV

Nous espérons que le lecteur, qui nous suit dans cette étude, apprécie de plus en plus le caractère de ces deux hommes, de sorte que, lorsque rivaux ils se trouveront en face l'un de l'autre, leurs actes suffiront

et n'auront plus besoin de commentaires.

Au reste, si Pompée hésita d'accepter le commandement, l'hésitation ne fut pas longue.

Il rassembla ses vaisseaux, rappela ses gens de guerre, manda près de lui les rois et les princes compris dans l'étendue de son gouvernement, entra en Asie et débuta, comme d'habitude, par bouleverser tout ce qu'avait fait son prédécesseur.

Et, qu'on ne l'oublie pas, ce prédécesseur était Lucullus, c'est-à-dire un des hommes les plus considérables de la République.

Lucullus entendit bientôt dire que Pom-

pée ne laissait rien subsister de ce qu'il avait fait, qu'il remettait les peines, enlevait les récompenses, disant et prouvant enfin que Lucullus n'était plus rien, et que lui seul était tout.

Lucullus n'était pas homme à boire ainsi cette liqueur que l'on appelle le mépris.

Il fit par des amis communs porter ses plaintes à Pompée, et il fut convenu que les deux généraux auraient une conférence et que cette conférence aurait lieu en Galatie.

Ils s'avancèrent donc au-devant l'un de l'autre, les licteurs portant les faisceaux, et, comme c'étaient des vainqueurs de

l'une et de l'autre part, les faisceaux étaient entourés de branches de laurier.

Or, il arriva ceci.

C'est que Lucullus arrivant d'un pays fertile, et Pompée, tout au contraire, d'un pays aride et sans arbres, les lauriers des licteurs de Lucullus étaient frais et verdoyants, tandis que ceux des licteurs de Pompée étaient jaunes et désséchés.

Ce que voyant les licteurs de Lucullus, ils donnèrent aux licteurs de Pompée la moitié de leurs lauriers fraîchement cueillis.

A la vue de cette courtoisie, quelques-uns sourirent.

— Bon ! dirent-ils, voilà encore une fois Pompée qui se couronne des lauriers qu'il n'a pas cueillis.

L'entrevue, qui fut d'abord courtoise et pleine de convenance, dégénéra bientôt en une discussion et la discussion en dispute.

Pompée reprocha son avarice à Lucullus.

Lucullus reprocha son ambition à Pompée.

Celui-ci, oubliant les compliments qu'il venait de faire à son rival, décria bientôt ses victoires.

— Belles victoires ! disait Pompée, que

celles remportées sur les armées de deux rois qui, voyant que l'or ne sert de rien, ont recours enfin à l'épée et au bouclier : Lucullus a vaincu l'or, il me laisse à combattre le fer.

— Cette fois encore, disait Lucullus de son côté, l'habile et prudent Pompée agit selon ses habitudes ; il arrive lorsqu'il ne reste plus qu'un fantôme à vaincre ; il fait dans la guerre de Mithridate ce qu'il a fait dans celle de Lepidus, de Sertorius, de Spartacus, dont il s'est attribué les défaites, quoique ces défaites fussent l'ouvrage de Metellus, de Catulus et de Crassus.

Est-ce que Pompée ne serait, à tout prendre, qu'un oiseau lâche, une espèce de vautour qui serait accoutumé à se jeter

sur les corps qu'il n'a pas tués, une manière d'hyène et de loup déchirant à belles dents des restes de guerre?

Privé de tout commandement, n'ayant plus que dix-huit cents hommes qui consentissent à lui obéir, Lucullus revint à Rome.

Quant à Pompée, il se mit à la poursuite de Mithridate.

Il faut suivre, dans Plutarque, cette longue et rude campagne où la ruse lutte constamment contre la force, où Mithridate, enfermé dans des murailles que Pompée bâtit autour de lui, tue les malades et tous les hommes inutiles, et disparaît sans qu'on sache quels oiseaux ont prêté

leurs ailes à ses soldats pour qu'ils s'envolent par-dessus les murs.

Alors Pompée le poursuit.

Il l'atteint près de l'Euphrate, au moment où Mithridate rêve que, naviguant sur le Pont-Euxin par un vent favorable, et apercevant déjà le Bosphore, tout à coup son navire se brise sous ses pieds, et ne lui laisse qu'une esparre pour se soutenir sur les flots.

Il en est là de son rêve, quand ses généraux entrent dans sa tente tout effarés et lui crient :

— Les Romains !

Alors il faut se résoudre à combattre.

On court aux armes, on se range en bataille.

Mais tout est contre le malheureux roi du Pont.

Les soldats de Pompée ont la lune derrière le dos; il en résulte que leurs ombres grandissent démesurément.

Les soldats de Mithridate prennent cette ombre qui s'avance vers eux pour les premiers rangs des Romains; ils lancent leurs flèches et leurs javelots, qui frappent le vide.

Pompée s'aperçoit de l'erreur des Barbares, et les fait charger en poussant de grands cris : ceux-ci n'osent pas même

l'attendre; il leur tue ou leur noie dix mille hommes, et s'empare de leur camp.

Où est Mithridate?

Dès le commencement du combat, Mithridate, avec huit cents esclaves lancés au galop, s'est fait jour à travers l'armée romaine: il est vrai qu'arrivés de l'autre côté, ses huit cents cavaliers sont réduits à trois.

Deux de ces trois survivants sont, l'un Mithridate lui-même, Hypsycratia, une de ses maîtresses, si brave, si vaillante, si courageuse, que le roi l'appelle, non plus Hypsicratia, mais Hypsicrate.

Ce jour-là, vêtue d'un costume persan,

montant un cheval perse, combattant avec des armes persanes, elle ne quitta pas une seconde le roi, qu'elle défendait de son côté, tandis que celui-ci la défendait lui-même.

Au bout de trois jours de courses à travers le pays, trois jours pendant lesquels la vaillante amazone servit le roi, veilla sur son sommeil, pansa son cheval; — au bout de trois jours, tandis que Mithridate dormait, on arriva à la forteresse d'Inova, où étaient ses trésors et ses effets les plus précieux.

On était sauvé!

Momentanément, du moins.

Mais Mithridate comprenait que c'était la dernière halte avant d'arriver à la tombe.

Il fit ses suprêmes largesses, partageant entre ceux qui lui étaient restés fidèles :

L'argent d'abord,

Les vêtements ensuite,

Enfin, le poison.

Chacun le quitta riche comme un Satrape, sûr de sa vie si l'on vivait, sûr de sa mort si l'on voulait mourir.

Puis il partit pour l'Arménie.

Il comptait sur son allié Tigrane.

Tigrane, non-seulement lui refusa l'en-

trée de ses États, mais mit sa tête à prix à cent talents.

Mithridate remonta l'Euphrate, le passa à sa source, et s'enfonça dans la Colchide.

Pendant ce temps, Pompée entrait en Arménie.

Pendant que Tigrane fermait ses États à Mithridate, son fils les ouvrait aux Romains.

Pompée et lui recevaient les villes qui se soumettaient, lorsque le vieux Tigrane, que Lucullus venait de battre, apprenant la mésintelligence qui régnait entre les deux généraux, eut espoir dans ce qu'on lui avait dit du caractère facile de Pom-

pée, et apparut un matin, avec ses parents et ses amis, en vue du camp romain.

Mais, à l'entrée de ce camp, il rencontra deux licteurs de Pompée qui lui ordonnèrent de descendre de cheval et de continuer sa route à pied.

Nul roi ennemi n'était jamais entré à cheval dans le camp des Romains.

Tigrane fit plus.

En signe de soumission, il ôta son épée et la donna aux licteurs.

Puis, quand il fut devant Pompée, il détacha son diadème qu'il mit à ses pieds.

Mais Pompée le prévint.

Il prit Tigrane par la main, le conduisit dans sa tente et le fit asseoir à sa droite, tandis que son fils s'asseyait à sa gauche.

— Tigrane, lui dit-il alors, c'est à Lucullus que vous devez les pertes que vous avez faites jusqu'à présent; c'est lui qui vous a enlevé la Syrie, la Phénicie, la Galatie et la Sophène.

Je vous laisse, moi, tout ce que vous aviez lorsque je suis entré dans vos États, à la condition que vous payerez aux Romains six mille talents, pour réparer le tort que vous leur avez fait.

Votre fils gouvernera le royaume de Sophène.

Tigrane, enchanté, promit à chaque soldat une demi-mine, dix mines à chaque centurion, et un talent à chaque tribun.

Mais son fils, qui avait cru recevoir l'héritage de son père, qu'il avait trahi, fut moins enchanté du partage, et aux envoyés qui venaient de la part de Pompée l'inviter à souper, il répondit :

— Grand merci à votre général des honneurs qu'il me fait; mais je connais quelqu'un qui me traitera mieux que lui.

Dix minutes après, le jeune Tigrane était arrêté, chargé de chaînes, et réservé pour le triomphe.

CHAPITRE SEIZIÈME

XVI

Pompée se remit à la poursuite de Mithridate.

Il bat quarante mille Albanais, leur tue neuf mille hommes, leur fait dix mille prisonniers, et entre dans la Colchide.

Il apprend que derrière lui les Albanais se réforment, il revient alors sur ses pas, repasse le Cyrnus, les trouve rangés en bataille sur les bords du fleuve Abas, au nombre de soixante mille hommes de pied et de douze mille chevaux, force leurs palissades, tue d'un coup de lance le frère de leur roi, qui venait de le blesser d'un coup de javelot; chasse comme une poussière toute cette multitude devant lui, se dirige vers la mer Caspienne à travers l'Hircanie; mais quand il n'est plus qu'à trois journées, forcé de rétrograder à cause de la grande quantité de serpents qu'il rencontre, et qui semblent, comme les dragons d'Yolchos et des Hespérides, garder des pays fabuleux, il se retire dans la petite Arménie, renvoie à leurs parents

toutes les femmes de Mithridate tombées entre ses mains, reçoit de Stratonice, sa favorite, les clés du château où le roi de Pont a renfermé toutes ses richesses; fait la dîme de Rome, la part du triomphe, et lui laisse le reste; remet aux questeurs, pour le trésor public, une table, un trône et un lit d'or massif; trouve dans le château de Cenon les papiers de Mithridate, s'assure, par leur inspection, que le roi de Pont a assassiné plusieurs personnes, et entre autres son fils Ariarathe et celui de Laidis, qui avait remporté sur lui le prix de la course des chevaux; redescend vers la ville d'Amisus, et prend enfin la résolution de reconquérir la Syrie et de pénétrer à travers l'Arabie jusqu'à la mer Rouge.

S'il réussissait, il aurait donné, au nord

et à l'est, la mer d'Hyrcanie pour borne à ses conquêtes, et au sud et à l'ouest, la mer Rouge, la mer extérieure et la mer Atlantique, ce qu'aucun conquérant n'avait fait avant lui.

En conséquence, il laisse Mithridate derrière lui, marche au sud, reçoit la soumission du roi de l'Arabie Pétrée, marche sur sa capitale, et, un matin, qu'il s'exerce à faire manœuvrer son cheval hors de la ligne de son camp, voit accourir un courrier qui, en signe d'heureuse nouvelle, a la pointe de sa javeline entourée de lauriers. Pompée lit des lettres qui lui apprennent que Mithridate s'est empoisonné et que son fils Pharnace a pris, au nom du peuple romain, possession des États de son père.

C'était, en effet, une bonne nouvelle, d'autant meilleure, qu'elle était inattendue.

Il lève aussitôt son camp, abandonne son projet de pénétrer jusqu'à la mer Rouge, traverse les provinces qui le séparent de la Galatie, rentre à Amisus, y trouve les présents que lui envoie Pharnace, et, parmi ces présents, les plus précieux, les corps morts de plusieurs princes du sang royal, faisant cortége à celui de Mithridate.

C'était la première fois qu'un fils envoyait au vainqueur, en signe de soumission, le cadavre de son père.

Pompée fut, sinon plus pieux, du moins

plus superstitieux; il refusa de recevoir le cadavre et le renvoya à Sinope.

Seulement il admira la richesse de ses vêtements et la beauté de ses armes.

Pharnace reçut le corps que lui renvoyait Pompée, mais le baudrier et le diadême manquaient.

Le baudrier avait été volé par un certain Publius, et le diadême par un nommé Caïus.

Il dénonça ce vol à Pompée, qui les fit punir tous les deux.

Puis alors, Pompée revient à Rome; passe à Mythilène; déclare la ville libre, assiste au combat des poètes, fait dessiner le plan

du théâtre pour en bâtir un pareil à Rome; passe à Rhodes, s'y arrête pour écouter les sophistes, leur donne à chacun un talent, fait présent à Athènes de cinquante talents applicables à la réparation de monuments, et met enfin le pied en Italie, où il apprend que sa femme Mucia est la maîtresse de César.

Cette nouvelle ne l'arrête que le temps de faire dresser un acte de divorce, qui le précède à Rome.

Rome était en grand tumulte, non point à cause des amours de César avec Mucia, mais parce qu'on avait dit que Pompée allait rentrer dans la ville avec son armée, et s'emparer du pouvoir souverain.

C'était Crassus surtout qui avait répandu ce bruit et qui lui donnait de la consistance en sortant de Rome avec ses enfants et ses trésors.

Pompée apprit en province la terreur qu'il inspirait.

Il réunit à l'instant même ses soldats près de lui, les remercia de leurs services et les pria de se disperser dans leurs foyers respectifs, tout en n'oubliant pas de se réunir de nouveau à Rome pour le jour du triomphe.

Les soldats lui obéirent.

Mais alors il arriva une chose merveilleuse, c'est que ce ne fut plus son armée,

mais les villes entières qui lui firent escorte, de sorte qu'il entra à Rome avec de plus grandes forces civiles, si l'on peut dire ceci, que les forces militaires qu'il avait ramenées, et qu'il eût pu faire, par la province, tout ce qu'il eût voulu faire à Rome.

La loi ne permettait pas au vainqueur d'entrer dans Rome avant le triomphe.

Mais comme on était sur le point de réélire les consuls, et que lui, Pompée, favorisait l'élection de Pison, il envoya prier le sénat de différer cette élection, afin qu'ayant triomphé, il pût entrer dans Rome et solliciter en personne.

Mais Caton s'opposa à ce qu'on lui ac-

cordât cette faveur, et sa demande fut rejetée.

Peut-être Pompée eut-il quelque rancune au cœur qu'on repoussât ainsi son premier désir, après les immenses services qu'il venait de rendre à la république.

Non-seulement il dissimula l'impression reçue, mais, professant hautement la plus grande admiration pour Caton, il lui fit demander sa double alliance, en lui donnant pour femme une de ses filles et en donnant l'autre à son fils.

Mais Caton vit sans doute dans l'honneur que lui faisait Pompée un moyen employé par lui de le corrompre et de s'assurer son

appui, et il refusa, au grand regret de sa femme et de sa sœur, qui ne lui pardonnaient pas de refuser une pareille alliance.

Pompée, ne pouvant entrer dans la ville, attira les tribus hors des murailles, et publiquement répandit l'or à foison dans l'intérêt de son protégé.

La chose cette fois se fit si ouvertement, qu'il y eut scandale; jugez de ce qu'elle devait être après les élections de César.

Alors, au milieu du blâme que les citoyens répandirent sur Pompée, Caton triompha.

— Voilà, dit-il, à sa femme et à sa fille, voilà la honte que l'alliance de Pompée nous eût fait partager.

Enfin le jour du triomphe arriva.

Ou plutôt les jours du triomphe arrivèrent, car cette fois il dura quarante-huit heures, il resta hors de Rome tant de magnificences, qu'elles eussent suffi à un second triomphe.

Le char du vainqueur était précédé de grands écriteaux qui portaient les noms des nations conquises.

C'étaient le Pont, l'Arménie, la Cappadoce, la Paphlagonie, la Médie, la Colchide, l'Ibérie, l'Albanie, la Syrie, la Cilicie, la Mésopotamie, la Phénicie, la Palestine, la Judée, l'Arabie et la destruction des pirates sur terre et sur mer.

On lisait sur ces écriteaux que Pompée, dans ces divers royaumes, avait pris mille forteresses, neuf cents villes et huit cents vaisseaux.

On lisait que les revenus publics, qui montaient, avant Pompée, à cinquante millions de drachmes, avaient été portés par lui à quatre-vingt-cinq millions.

Enfin, qu'il avait versé dans le trésor public, tant en argent monnayé qu'en meubles d'or et d'argent, vingt mille talents, outre ce qu'il avait donné à ses soldats, dont les moins récompensés avaient reçu quinze cents drachmes.

Les prisonniers conduits à la suite du triomphe étaient :

Le fils de Tigrane, roi d'Arménie, avec sa femme et sa fille ;

Zozime, femme du vieux Tigrane ;

Aristobule, roi des Juifs ;

Enfin, la sœur de Mithridate, avec cinq de ses enfants.

Mais ce qui n'était arrivé à aucun Romain avant Pompée, c'est qu'après avoir triomphé dans ses deux triomphes des deux premières parties du monde, il triomphait de la troisième dans celui-ci.

De sorte que, comme l'Amérique était encore inconnue, il semblait avoir, par ses trois triomphes, subjugué l'Europe, l'Afrique et l'Asie.

C'est-à-dire la terre entière.

Voilà dans quelles conditions de popularité et de force Pompée se retrouvait en face de César, et allait entreprendre de lutter contre lui.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

XVII

Voilà donc César et Pompée revenus à Rome, l'un de l'orient, l'autre du couchant.

Crassus, qui a fait semblant d'avoir si grand'peur de l'armée de Pompée, les y attend.

César l'a prévenu par lettre qu'il arrive, et que si Crassus veut y mettre un peu du sien, il se charge de le raccommoder avec Pompée.

Quant à Cicéron, on ne s'en inquiète pas. Pompée est jaloux de ses succès au sénat : Pompée est jaloux de tout. On n'aura pas de peine à brouiller les deux amis.

Cicéron s'en plaint à Atticus.

« Votre ami, dit-il dans sa lettre à Atticus, du 25 janvier de l'an 693 de Rome (soixante-un ans avant Jésus-Christ), votre ami — vous savez de qui je veux parler — cet ami dont vous m'écriviez qu'il me louait, n'osant me blâmer ; cet ami-là, à voir ses démonstrations, est plein d'atta-

chement, de déférence, de tendresse pour moi ; en public, il m'exalte, mais secrètement il me dessert, de façon toutefois que ce n'est un secret pour personne. Jamais de droiture ni de candeur, pas un mobile honorable dans sa politique. Rien d'élevé, de fort, de généreux. Je vous écrirai plus à fond sur tout cela un autre jour. »

Plus à fond !... Vous voyez qu'il ne lui restait cependant pas grand'chose à dire, et qu'en peu de lignes l'illustre orateur, le vainqueur de Catilina, avait fait un portrait assez ressemblant, à son point de vue du moins, du vainqueur de Mithridate.

Mais, pendant ce temps, un homme était poussé, auquel ni l'un ni l'autre des trois

n'avaient fait attention, et qui méritait cependant que l'on s'occupât de lui.

Cet homme, c'était Caton le Jeune.

Disons un mot de celui qui avait à Rome une telle réputation de rigidité, que les Romains, au théâtre, attendaient qu'il fût sorti pour crier aux danseurs de danser le cancan de l'époque.

Il était né quatre-vingt-quinze ans avant Jésus-Christ, avait cinq ans de moins que César, et onze de moins que Pompée.

Il atteignait sa trente-troisième année.

C'était l'arrière-petit-fils de ce Caton le Censeur, que, disait une épigramme, Pro-

serpine ne voulait pas recevoir aux enfers, tout mort qu'il fût.

« Ce roux qui mordait tout le monde, cet homme aux yeux perçants, ce Porcius que Proserpine refuse de recevoir aux enfers, tout mort qu'il est ! » — Voilà l'épigramme. Elle indique, comme on voit, que Caton l'ancien était roux, qu'il avait les yeux de la couleur des yeux de Minerve, et qu'il était de son vivant si mauvais coucheur, que, mort même, on ne se souciait point encore de l'avoir pour voisin.

C'était, à côté de cela, un homme rusé; son nom de *Caton* en fait foi. Il s'appelait Priscus; on le surnomma Caton, de *catus*, sage, adroit, délié.

Il avait servi, à dix-sept ans, contre Annibal; avait, au combat, la main prompte et le pied ferme, et menaçait l'ennemi d'une voix rude, en même temps qu'il lui présentait l'épée à la poitrine et au visage.

Il y a encore de nos jours des maîtres d'armes de régiment qui procèdent ainsi.

Il ne buvait que de l'eau; seulement, dans les grandes marches ou les grandes chaleurs, il y ajoutait un peu de vinaigre.

Dans ses jours de débauche, il allait jusqu'à la piquette.

Il était né dans ces temps héroïques — deux cent trente-quatre ans avant Jésus-Christ — où il y avait encore des terres en

Italie et des hommes pour labourer ces terres.

Comme les Fabius, les Fabricius et les Cincinnatus, il quittait le soc pour l'épée et l'épée pour le soc, se battant de sa personne comme un simple soldat, labourant lui-même comme un simple garçon de ferme; seulement, en hiver, il labourait en tunique; en été, tout nu.

Il était voisin de campagne de ce Manius Curius qui avait obtenu trois fois le triomphe, vaincu les Samnites unis aux Sabins, chassé Pyrrhus de l'Italie; et, après ses trois triomphes, habitant toujours cette pauvre maison où les ambassadeurs samnites le trouvaient faisant cuire des raves.

Les députés venaient lui offrir je ne sais quelle somme en or.

— Voyez ce que je mange, leur dit-il.

— Nous le voyons.

— Eh bien, on n'a pas besoin d'or, quand on sait se contenter d'un pareil repas.

Un pareil homme devait plaire à Caton, comme Caton devait lui plaire.

Le jeune homme devint donc l'ami du vieillard.

Caton le Jeune descendait de ce rude censeur qui se brouilla avec Scipion, parce qu'il le trouvait trop prodigue et trop magnifique.

Il avait beaucoup de son aïeul, quoique cinq générations eussent passé entre eux, et que le représentant d'une de ces générations, Caius Porcius Caton, petit-fils de Caton l'Ancien, accusé et convaincu de concussion, s'en soit allé mourir à Tarragone.

Notre Caton, Caton le Jeune, ou Caton d'Utique, comme on voudra, était resté orphelin de père et de mère avec un frère et trois sœurs.

Ce frère s'appelait Cépion.

Une de ses sœurs, sœur de mère seulement, s'appelait Servilie. Nous avons déjà prononcé son nom à propos du billet écrit

à César le jour de la conjuration de Catilina.

Elle avait résisté longtemps; mais César ayant appris qu'elle désirait une fort belle perle, l'acheta et la donna à Servilie.

Servilie, en échange, donna à César ce qu'il désirait.

La perle avait coûté un peu plus de onze cent mille francs.

Caton était un homme au visage sévère et renfrogné, rebelle au rire; il avait un cœur difficile à la colère, mais ne s'apaisant qu'à grand'peine une fois irrité. Lent à apprendre, il se souvenait toujours de ce qu'il avait appris. Il avait eu heureuse-

ment pour gouverneur un homme intelligent, raisonnant toujours, ne menaçant jamais. Cet homme se nommait — comme le fils de Jupiter et d'Europe — Sarpedon.

Dès son enfance, il donna des signes de cet entêtement qui fit plus tard sa réputation. Quatre-vingt-dix ans avant Jésus-Christ — Caton avait alors quatre ou cinq ans — les alliés de Rome sollicitèrent le droit de cité.

Nous avons dit les avantages qui résultaient de ce droit de cité.

Un de leurs députés logeait chez Drusus, son ami.

Drusus, oncle maternel de Caton, élevait

les enfants de sa sœur, et avait un grand faible pour eux.

Ce député, on le nommait Popidius Lilo, faisait toutes sortes de tendresses aux enfants pour qu'ils intercédassent auprès de leur oncle.

Cépion, qui avait deux ou trois ans de plus que Caton, s'était laissé séduire, et avait promis.

Mais il n'en était pas de même de Caton.

Quoiqu'à l'âge de quatre ou cinq ans il dût comprendre assez mal une question aussi compliquée que celle du droit de cité, il se contentait, à toutes les instances

des députés, de fixer sur eux ses yeux durs sans rien répondre.

— Eh bien, enfant, lui demanda Popidius, ne fais-tu pas comme ton frère?

L'enfant ne répondit rien.

— Ne parleras-tu pas à ton oncle en notre faveur, voyons?

Caton continua de garder le silence.

— Voici un mauvais garçon, dit Popidius.

Puis, tout bas :

— Voyons jusqu'où il ira, dit-il aux assistants.

Et il le prit par la ceinture et le suspendit hors de la fenêtre, à trente pieds de terre, à peu près comme s'il allait le précipiter.

Mais l'enfant ne desserra pas les dents.

— Me le promets-tu? dit Popidius, ou je te laisse tomber.

L'enfant continua de se taire sans donner un seul signe d'étonnement ou de crainte.

Popidius, sentant que son bras se lassait, le reposa à terre.

— Par Jupiter, dit-il, c'est bien heureux que ce petit drôle ne soit qu'un enfant au

lieu d'être un homme, car s'il était un homme, nous pourrions bien ne pas avoir un seul suffrage dans tout le peuple.

Sylla avait été l'ami particulier du père de Caton, Lucien Porcius, qui avait été tué près du lac Fucin en attaquant les Toscans révoltés. Peut-être le jeune Marius n'avait-il pas été tout à fait étranger à cette mort. Orose la lui prête, et vous connaissez le proverbe : « On ne prête qu'aux riches. »

Sylla, qui avait été ami du père, faisait donc venir de temps en temps les deux enfants chez lui, et s'amusait à causer avec eux.

La maison de Sylla, dit Plutarque, était une véritable image de l'enfer, vu le grand

nombre de proscrits qu'on y amenait tous les jours pour les mettre à la torture.

C'était l'an 80 avant Jésus-Christ, Caton avait donc de treize à quatorze ans.

De temps en temps il voyait sortir des corps brisés par la torture.

Plus souvent encore il voyait emporter les têtes coupées.

Il entendait tout bas les honnêtes gens gémir.

Cela lui donnait fort à penser sur ce Sylla, qui lui faisait amitié.

Un jour il n'y put pas tenir, et demanda à son gouverneur :

— Comment donc se fait-il qu'il ne se trouve personne pour tuer cet homme?

— C'est qu'on le craint encore plus qu'on ne le hait, répondit le gouverneur.

— Donnez-moi donc une épée, à moi, dit Caton, et je délivrerai, en le tuant, ma patrie de l'esclavage.

Le gouverneur consigna les paroles pour l'histoire, mais se garda bien de donner à son élève l'épée qu'il demandait.

A vingt ans, Caton n'avait jamais soupé sans son frère aîné, qu'il adorait.

— Quelle est la personne que tu aimes le plus? lui avait-on demandé quand il était tout enfant.

— Mon frère, avait-il répondu.

— Après?

— Mon frère.

— Et après encore?

— Mon frère.

Et autant de fois on lui avait fait la même question, et autant de fois il avait redit la même réponse.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

XVIII

Caton était riche. Nommé prêtre d'Apollon, il prit une maison à part, et emporta avec lui sa part de la fortune paternelle, montant à cent vingt talents (environ six cent soixante mille francs de notre monnaie).

Plus tard, il hérita de son cousin germain cent talents, ce qui fit monter sa fortune à plus de douze cent mille francs.

Caton était fort avare. A peine, dit Plutarque, eut-il hérité de toute cette fortune, qu'il *resserra sa manière de vivre.*

Et cependant il dut hériter de son frère encore un demi-million, lorsque son frère mourut à Enus.

Nous allons arriver tout à l'heure à cette mort, et nous verrons ce que dira César de l'avarice de Caton.

On connaissait à peine Caton, lorsqu'une occasion se présenta pour lui de parler en public.

Ce ne fut pas pour accuser ou défendre un riche déprédateur, un Dolabella ou un Verrès qu'il prit la parole.

Non. Caton l'Ancien, ce bisaïeul pour lequel son arrière-petit-fils avait une si grave vénération, Caton l'Ancien — le Caton du *delenda Carthago* — avait dédié la basilique Porcia pendant sa censure. — Avons-nous dit que ce surnom de Porcius lui venait de la grande quantité de porcs qu'il faisait pâturer? Comme le nom de Caton lui venait de son adresse dans les affaires? Si nous ne l'avons pas dit, disons-le. —

La basilique Porcia avait donc été dédiée par Caton; mais il se trouva que l'une des colonnes de la basilique gênait les siéges

des tribuns qui tenaient là leurs séances.

Ils la voulurent ôter, ou tout au moins la changer de place.

Mais Caton vint et plaida pour l'inamovibilité de la colonne.

La colonne resta.

On avait remarqué dans Caton une parole serrée pleine de sens, grave et cependant ne manquant pas d'une certaine grâce, et dont le mérite principal était la concision.

Dès ce moment, il fut posé comme orateur.

Mais à Rome, nous l'avons dit, de même

que ce n'était pas assez d'être soldat, et qu'il fallait être encore orateur, de même ce n'était point assez d'être orateur, il fallait encore être soldat.

Caton, au reste, s'était préparé à ce rude métier.

A Rome, Caton ne pouvait suivre l'exemple de son aïeul, qui labourait tout nu; mais au moins s'accoutuma-t-il à supporter les plus grandes chaleurs et les plus grands froids, la tête découverte, et à marcher toujours à pied dans les voyages, quelquefois fort longs, qu'il entreprenait.

Cela, au reste, n'engageait point ses amis; ceux-ci voyageaient à pied ou en litière; mais, de quelque pas qu'ils marchassent, Caton marchait aussi vite qu'eux,

s'approchant de celui avec lequel il voulait causer, et appuyant, pour tout repos, sa main au garot du cheval.

Il avait été d'abord très sobre, ne restant à table que quelques minutes, ne buvant qu'une seule fois après avoir mangé, et se levant aussitôt qu'il avait bu.

Plus tard, la chose changea : le rigide stoïcien se mit à boire, et passa quelquefois la nuit entière à table.

— Caton ne fait qu'ivrogner, disait Memmius.

— Oui, répondait Cicéron ; mais tu ne dis pas, en échange, qu'il joue aux dés depuis le matin jusqu'au soir.

Peut-être Caton était-il ivre quand il appela en plein sénat *ivrogne* César, qui ne buvait presque jamais que de l'eau.

A l'égard du vin, dit Suétone, en parlant de César, ses ennemis eux-mêmes conviennent qu'il en faisait un usage très modéré : *Vini parcissimum ne inimici quidem negaverunt.*

Et Caton lui-même revient sur le mot ivrogne, quand il dit :

« De tous ceux qui ont gouverné la république, César seul n'était pas ivre : *Unum ex omnibus ad evertendam rempublicam sobrium accessisse.*

Jusqu'à son mariage, Caton resta vierge; il voulut d'abord épouser Lépida, qui était fiancée à Scipion Metellus. On croyait l'affaire rompue entre les deux jeunes gens, mais les prétentions de Caton ravivèrent l'amour de Metellus, et il reprit Lépida au moment où Caton tendait la main vers elle.

Cette fois, le stoïque ne fut point maître de lui.

Il voulut poursuivre Scipion Metellus en justice.

Ses amis lui firent comprendre que tout le monde rirait de lui, et qu'il en serait pour ses frais de procès.

Il retira sa plainte, comme on dirait de nos jours ; mais il prit la plume, et fit des iambes contre Scipion.

Malheureusement ses iambes sont perdus.

Depuis, il épousa Attitia, qu'il chassa de chez lui à cause de ses déportements.

Enfin, il se maria en secondes noces avec Marcie, fille de Philippe.

Disons tout de suite comment notre stoïcien, qui, amoureux de Lépida, faisait des iambes contre Scipion, qui, marié à Attitia, la chassait à cause de ses déportements, disons tout de suite comment il entendait la jalousie.

TAYLOR INS. OXFORD

Cette seconde femme de Caton était fort belle et passait pour être sage, ce qui ne l'empêchait point d'avoir un grand nombre d'admirateurs.

Au nombre de ces admirateurs était Quintus Hortensius, un des hommes les plus honorés et les plus honorables de Rome.

Seulement, Quintus Hortensius avait une singulière manie : il n'appréciait que la femme qu'il n'avait pas.

Or, le divorce étant permis à Rome, il eût bien voulu épouser, après divorce, la fille de Caton mariée à Bibulus, ou la femme de Caton mariée à Caton.

Hortensius s'ouvrit d'abord à la femme

de Bibulus, laquelle, aimant son mari et ayant deux enfants de lui, trouva les propositions d'Hortensius fort honorables sans doute, mais tout à fait hors de saison.

Hortensius, pour que la chose lui parût plus sérieuse, reçut le refus de Porcie de la bouche même de Bibulus.

Mais Hortensius ne se tint point pour battu, et insista près de Bibulus lui-même.

Bibulus en appela à son beau-frère..

Caton intervint.

Hortensius alors s'expliqua plus catégoriquement encore vis-à-vis de Caton, avec qui il était lié depuis longues années, qu'il ne l'avait fait avec Bibulus.

Hortensius ne cherchait point le scandale et ne tenait pas absolument au bien d'autrui.

Ce qu'il voulait, c'était une honnête femme.

Par malheur, malgré toutes ses recherches, il n'en avait trouvé que deux à Rome, et elles étaient prises.

L'une était, comme nous l'avons dit, Porcie, femme de Bibulus, l'autre Marcia, femme de Caton.

Or, il demandait que Bibulus ou Caton, peu lui importait lequel, poussât le dévoûment jusqu'à se séparer de sa femme et la lui donner.

A son avis, c'était une chose que Pythias et Damon ne se seraient pas refusée l'un à l'autre, et il prétendait aimer Caton au moins autant que Pythias aimait Damon, et que Damon aimait Pythias.

Au reste, Hortensius faisait une proposition qui prouvait sa bonne foi : il s'engageait à rendre Porcie à Bibulus ou Marcia à Caton aussitôt qu'il en aurait eu deux enfants.

Il s'appuyait sur une loi de Numa, tombée en désuétude quoique non abrogée.

Cette loi, que le lecteur pourra retrouver dans Plutarque — *Parallèle entre Lycurgue et Numa* — portait que le mari qui *croirait avoir assez d'enfants* pourrait céder

sa femme à un autre, soit pour un temps, soit à perpétuité.

Caton fit observer à Hortensius que cette cession était pour son compte à lui, Caton, d'autant plus impossible que Marcia était enceinte.

Hortensius répondit que son désir était un désir honnête et raisonnable, il attendrait que Marcia fût accouchée.

Cette persistance toucha Caton, qui demanda à Hortensius la permission toutefois de consulter Philippe, père de Marcia.

Philippe était bonhomme.

— Du moment, dit-il à son gendre, où vous ne voyez pas d'inconvénient à cette

cession, je n'en vois pas non plus : cependant j'exige que vous signiez au contrat de mariage d'Hortensius et de Marcia.

Caton y consentit.

On attendit que Marcia fût accouchée et eût fait ses relevailles, et elle fut, en présence de son père et de son mari, qui appliqua sa signature et son cachet au contrat, et elle fut mariée à Hortensius.

Nous dirons tout à l'heure comment cet arrangement était moins extraordinaire l'an 695 de Rome que mil huit cent cinquante après avant Jésus-Christ.

Achevons l'histoire de Marcia et d'Hortensius.

Les deux époux vécurent parfaitement heureux ; Marcia combla les vœux d'Hortensius en lui donnant deux enfants, et comme Caton ne la redemanda point, Hortensius la garda jusqu'au moment où lui, Hortensius, mourut, et, en mourant, lui laissa tout son bien.

Vingt ou vingt-cinq millions peut-être.

Alors Caton épousa de nouveau Marcia, comme on peut le voir dans Appius : *De la guerre civile ;* et dans Lucain : *Pharsale*, liv. II, vers. 328.

Seulement, comme la chose arrivait au moment où il partait avec Pompée, ce fut non plus une femme que reprit Caton, mais une mère qu'il rendit à ses filles.

L'aventure fit quelque bruit à Rome.

On en causa, mais on ne s'en étonna point autrement.

Cela tenait aux lois sur le divorce.

Disons quelques mots de ces lois, afin qu'une seule chose reste un problème aux yeux de nos lectrices.

La passivité de Marcia, qui circule ainsi d'un mari à l'autre.

Et encore cette passivité, peut-être l'expliquerons-nous.

On le voit, notre prétention est de tout expliquer.

Commençons par dire comment on se mariait : les conditions du devoir viendront ensuite.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

XIX

Il y avait à Rome deux sortes de mariage, le mariage patricien et le mariage plébéien.

Le mariage de *confarréation*.

Le mariage par *coemption*.

Soyez tranquille, cher lecteur, tout cela va devenir clair comme le jour.

Il se faisait d'abord, comme chez nous, un contrat de mariage.

Le jurisconsulte qui tenait la place du notaire, après avoir lu l'acte, et avant de le présenter *aux cachets*, c'est-à-dire à la signature, chaque cachet portant la signature de son propriétaire, le jurisconsulte prononçait ces paroles sacramentelles :

« Les fiançailles, ainsi que les noces, ne se contractent que du libre consentement des parties, et une fille peut résister à la volonté paternelle, dans le cas où le citoyen qu'on lui présente pour fiancé a été

noté d'infamie, ou a mené une conduite répréhensible. »

S'il n'y avait rien de tout cela, et si les deux parties consentaient, le mari, en garantie de l'engagement qu'il venait de contracter, offrait à sa femme un anneau de fer, tout uni, sans aucune pierrerie.

La femme le mettait à l'avant-dernier doigt de la main gauche, parce qu'une superstition romaine voulait qu'il y eût un nerf qui correspondît de ce doigt au cœur.

N'est-ce point encore à ce doigt, mes belles lectrices, que vous le mettez de nos jours, sans vous douter souvent de cette correspondance?

Ensuite on fixait le jour du mariage.

D'habitude, comme on fiançait les jeunes filles à treize ou quatorze ans, même à douze, ce délai était d'une année.

La fixation de ce jour était une grande affaire.

On ne devait pas se marier dans le mois de mai, mois funeste à cause des *Lemurales*. (Ovide, *Fastes* V, v. 487.)

On ne devait pas se marier pendant les jours qui précédaient les Ides de juin, c'est-à-dire du 1er au 16 de ce mois, parce que ces quinze jours, comme les trente-et-un jours précédents, étaient funestes au mariage. (Voyez encore Ovide, *Fastes* VI, v. 219.)

On ne devait point se marier aux calendes de Quintilis, c'est-à-dire le 1er juillet, parce que le 1er juillet étant un jour férié, nul n'avait droit de faire violence ce jour-là.

Or, un mari est toujours censé faire violence à sa femme, à moins que sa femme ne soit veuve. (Voy. Macrobe, *Saturn.* I, 15.)

On ne devait pas non plus se marier le lendemain des Calendes, des Ides et des Nones, qui sont également des jours funestes, des *jours religieux*, pendant lesquels il n'était permis que de faire les choses *absolument indispensables*. (Voir... voir beaucoup d'auteurs sur ce point, attendu qu'à

Rome il n'était jamais indispensable de se marier.)

Voir donc Macrobe : *Saturn.* 15 et 16; *Plutarque*, *Quæs. rom.*, page 92; *Tite-Live*, VI 1; *Aulugelle*, V. 17; *Fest.* V, *Religiosus.*

Dans les premiers temps de la république, la jeune fille allait, avec sa mère et quelques proches parents, passer la nuit dans un temple, afin d'écouter si quelque oracle ne se ferait pas entendre; mais depuis, il suffisait qu'un prêtre vînt dire qu'il n'y avait point d'augure défavorable, et tout allait pour le mieux.

Le mariage religieux se célébrait au sacrarium de la maison.

La jeune fille attendait, avec une tunique blanche unie; sa taille était serrée avec une ceinture de laine de brebis; les cheveux étaient divisés en six tresses, et relevés au sommet de la tête en forme de tour, surmontée d'une couronne de marjolaine en fleur; elle avait un voile transparent, couleur de flamme, et c'était de ce voile — *nubere*, voiler — qu'était venu le nom de *nuptiæ*, noces.

Le brodequin, comme le voile, était couleur de feu.

Le voile était emprunté au costume de la flaminique Diale, à qui le divorce était interdit, et la coiffure à celle des vestales. Cette coiffure, par conséquent, était un

symbole de la pureté de la jeune épouse.

Chez nous, la branche d'oranger remplace la marjolaine; mais la branche d'oranger, comme l'anneau au doigt du cœur, n'en est pas moins une tradition antique.

On ne se voilait que dans les mariages patriciens.

Il fallait dix témoins pour valider ce mariage.

Les deux époux se plaçaient chacun sur une chaise jumelle, couverte de la peau d'une brebis ayant servi de victime, et à laquelle on avait eu soin de conserver sa laine.

Le flamine Dial mettait la main droite

de la jeune fille dans la main droite du jeune homme, prononçait certaines paroles sacramentelles, disant que la femme devait participer aux biens du mari ainsi qu'à toutes choses saintes; il offrait ensuite à Junon, qui préside aux mariages, des libations faites de vin miellé et de lait, et dans ces libations figurait un gâteau de froment, nommé *far*, qui était apporté et présenté par la mariée : c'était de ce gâteau que venait le mot de confarréation.

Dans ces sacrifices conjugaux, on jetait le fiel de la victime derrière l'autel, en signe que toute aigreur devait être bannie du mariage.

Le second mariage est le mariage *plé-*

béien ou par *coemption*, du verbe latin *emere*, acheter; dans ce second mariage, le mari achetait sa femme, et la femme devenait l'esclave du mari; elle lui était vendue par son père ou son tuteur, en présence du magistrat et de cinq citoyens romains ayant atteint l'âge de puberté.

Le peseur de monnaie, qui figurait dans les ventes à l'encan, était aussi nécessairement présent au mariage.

Au reste, la vente était symbolique; le prix de cette vente était figuré par un *as* de cuivre, c'est-à-dire par la plus lourde, mais la plus infime pièce de monnaie romaine.

Un *as* pouvait valoir six centimes trois

quarts. L'as était divisé en *semisse*, moitié d'as; en *triens*, tiers d'as; en *quadrans*, quart d'as; en *sextans*, sixième d'as; en *stips*, douzième d'as.

Une singularité de cette sorte de mariage était que la femme apportait l'as avec lequel on l'achetait, si bien que ce n'était pas en réalité le mari qui achetait la femme, mais la femme qui achetait le mari.

Dans ce cas, les questions étaient faites au tribunal du préteur par le mari et la femme, au lieu d'être faites par le jurisconsulte.

— Femme, disait le mari, veux-tu être ma mère de famille?

— Je le veux, répondait la femme.

Puis à son tour :

— Homme, disait-elle, veux-tu être mon père de famille?

— Je le veux, répondait l'homme.

On n'eût point fait cette question à une fille noble.

La fille noble était *matrone*.

La fille du peuple était *mère de famille*.

Le mot *famille* rappelait l'esclavage; l'esclave faisait partie de la famille.

Comme symbole de la dépendance à laquelle se soumettait la jeune fille, un des

assistants lui séparait les cheveux avec un javelot dont il lui promenait six fois la pointe sur la tête.

Puis les jeunes gens, s'emparant de la mariée, l'enlevaient entre leurs bras et la transportaient du tribunal du préteur à la maison conjugale, en criant :

— A Talasius! à Talasius!

Nous avons, plus haut, donné l'explication de ce cri.

Mais avant d'arriver à la maison, on arrêtait la mariée devant un de ces petits autels aux dieux Lares, appelés *Laraires*, et qu'on rencontrait à chaque carrefour.

La jeune femme tirait de sa poche un second *as*, et le donnait aux dieux.

Entrée dans la maison, elle allait droit aux pénates, tirait un troisième *as* de son soulier, de son brodequin ou de sa sandale, et le leur donnait.

Ainsi, le mariage chez les Romains avait deux caractères presque aussi respectables l'un que l'autre.

Le mariage religieux, ou par *confarréation*.

Le mariage par achat, ou par *coemption*.

Et cependant le mariage n'était considéré chez les Romains que comme une

association qui ne devait durer que tant que les associés seraient en bon accord.

Du moment où cet accord était troublé, le mariage pouvait être dissous.

Romulus avait fait une loi qui permettait au mari de répudier sa femme si elle avait empoisonné ses enfants, falsifié ses clés, commis un adultère, ou bu du vin fermenté.

De là venait à Rome la coutume d'embrasser les femmes sur la bouche.

Ce droit, car c'était plus qu'une coutume, c'était un droit, ce droit s'étendait depuis le mari jusqu'aux cousins.

C'était pour s'assurer que les femmes n'avaient pas bu de vin.

L'an 520 de Rome, Spurius Carvilius Ruga usa du bénéfice des lois de Romulus et de Numa, et répudia sa femme parce qu'elle était stérile.

C'est le seul exemple de répudiation qu'il y eût eu pendant cinq siècles.

Il est vrai que, s'il était prouvé que le mari répudiait sa femme sans motif légitime, la moitié de ses biens passait à la femme ; l'autre était consacrée au temple de Cérès, et le mari voué aux dieux infernaux.

C'est dur; mais voyez Plutarque, *Vie de Romulus*.

Ceci était la répudiation.

Puis il y avait le divorce.

Spurius Carvilius Ruga avait répudié sa femme.

Caton divorça avec la sienne.

On appelait le divorce la *difarréation*, c'est-à-dire le contraire de la confarréation.

De même qu'il y avait eu deux cérémonies pour lier, il en fallait deux pour délier.

La première avait lieu devant le préteur, en présence de sept citoyens romains ayant atteint l'âge de puberté ; un affranchi apportait les tablettes contenant l'acte de mariage et les brisait publiquement.

Puis on rentrait au domicile conjugal, le mari redemandait à la femme les clés de la maison et lui disait :

— Femme, reprends tes biens, adieu, sors d'ici.

La femme, alors, si le mariage avait eu lieu par *confarréation*, reprenait sa dot et s'en allait, quand c'étaient les torts du mari qui avaient amené la séparation. Il

Mais quand c'étaient les torts de la femme, le mari avait le droit de retenir une partie de la dot; un sixième, par exemple, pour chaque enfant, jusqu'à concurrence de la moitié de cette dot, les enfants restant toujours la propriété de leur père.

Cependant il y avait un cas où la femme perdait toute sa dot; c'était dans le cas où elle était convaincue d'adultère.

Dans ce cas, avant de la congédier, le mari la dépouillait de la *stole* et la revêtait de la toge des courtisanes.

Quant au mariage par *coemption*, une vente l'avait fait, une vente le défaisait.

Seulement, comme l'achat était simulé, le rachat lui-même était une simulation.

Il y avait donc trois manières de se séparer à Rome :

La répudiation, qui était flétrissante pour la femme.

Le divorce, qui, à moins de crime commis par l'un ou par l'autre, était une séparation à l'amiable et n'avait rien de déshonorant.

Enfin, la restitution de la femme à ses parents, qui n'était rien autre chose que le renvoi à ses premiers maîtres d'une esclave dont on ne veut plus.

Vers les derniers temps de la république, la restitution, le divorce et la répudiation étaient devenues choses fort communes.

Vous avez vu César répudiant sa femme dans la seule crainte qu'elle fût soupçonnée.

Souvent même le mari ne donnait point de raison.

— Pourquoi as-tu répudié ta femme? demandait un citoyen romain à un de ses amis.

— J'avais mes motifs, répondit celui-ci.

— Lesquels? N'était-elle pas probe, n'é-

tait-elle pas honnête, n'était-elle pas jeune, n'était-elle pas belle, ne te donnait-elle pas des enfants bien constitués?

Pour toute réponse, le divorcé allongea la jambe et montra son soulier au questionneur.

— Ce soulier n'est-il pas beau? lui demanda-t-il; n'est-il pas neuf?

— Si fait, répondit l'ami.

— Eh bien! continua le divorcé en se déchaussant, qu'on le rende au cordonnier, car il me blesse, et il n'y a que moi qui sache précisément où.

L'histoire ne dit pas si les souliers que

lui renvoya le cordonnier à la place de ceux qu'il lui avait rendus allèrent mieux au pied de cet homme si difficile à chausser.

Revenons à Caton, dont cette dissertation matrimoniale nous a écarté, et reprenons-le où nous l'avons laissé, c'est-à-dire à l'âge de vingt ans.

CHAPITRE VINGTIÈME

XX

Caton était ce que de nos jours on appelle un *original*.

On portait d'habitude, à Rome, des souliers et une tunique.

Lui sortait sans souliers et sans tunique.

La pourpre à la mode était la plus vive et la plus forte en couleur.

Lui portait la pourpre sombre et presque couleur de rouille.

Tout le monde prêtait à douze pour cent par an, c'était le taux légal.

Quand nous disons tout le monde, nous disons les honnêtes gens, les autres prêtaient comme chez nous à cent et à deux cents pour cent.

Lui prêtait pour rien, et quelquefois, quand l'argent lui manquait, il donnait, pour rendre service à un ami et même à un étranger qu'il croyait honnête homme,

une terre ou une maison afin que le trésor y prît hypothèque.

La guerre des esclaves éclata : son frère, Cepion, commandait un corps de mille hommes sous Gellius ; Caton partit comme simple soldat et alla rejoindre son frère.

Gellius lui décerna le prix de la bravoure, et réclama pour lui des honneurs considérables.

Caton refusa, disant qu'il n'avait rien fait qui méritât aucune distinction.

On rendit une loi qui défendait aux candidats d'avoir près d'eux des nomenclateurs : Caton briguait la charge de tribun des soldats.

Il obéit à la loi, et, dit Plutarque, *il fut le seul.*

Plutarque ajoute, avec sa naïveté habituelle :

« Il vint à bout, par un effort de mémoire, de saluer tous les citoyens, en les appelant chacun par son nom. *Et il déplut par là à ceux qui l'admiraient ; plus ils étaient forcés de reconnaître le mérite de sa conduite, plus il leur fâchait de ne pouvoir l'imiter.* »

Nous avons dit qu'il marchait toujours à pied.

Voici quelle était sa manière de voyager.

Dès le matin, il envoyait son cuisinier et

son boulanger à la halte de nuit; si Caton avait dans la ville ou dans le village un ami ou une personne de sa connaissance, ils allaient chez cette personne, sinon à l'auberge, où ils lui préparaient à souper.

S'il n'y avait pas d'auberge, ils s'adressaient aux magistrats, qui logeaient Caton par billet de logement.

Souvent les magistrats ne voulaient pas croire à ce que disaient les envoyés de Caton, et les traitaient avec mépris parce qu'ils parlaient poliment, n'employant ni cris, ni menaces.

Alors, en arrivant, Caton ne trouvait rien de prêt. Voyant cela, sans aucune

plainte, il s'asseyait sur son bagage et disait :

— Que l'on m'aille chercher les magistrats.

Ce qui faisait que l'on continuait de le prendre pour un homme timide ou de condition inférieure.

Cependant les magistrats venaient, et lui, d'habitude, leur adressait cette remontrance :

— Malheureux ! quittez ces manières dures avec les étrangers, car ce ne seront pas toujours des Caton que vous recevrez chez vous, et tâchez d'émousser par vos prévenances le pouvoir d'hommes qui ne

cherchent qu'un prétexte pour vous enlever de force ce que vous ne leur aurez pas donné de bon gré.

Faites-vous une idée de ce qu'étaient ces magistrats qui s'étonnaient qu'un *cuisinier* et un *boulanger* ne leur parlassent pas avec cris et menaces, et qui venaient humblement recevoir les remontrances du maître *assis sur ses bagages*.

C'est que ces magistrats étaient des provinciaux, c'est-à-dire des étrangers, et que cet homme assis sur ses bagages était un citoyen romain.

Voyez ce que l'on faisait pour un simple affranchi.

L'anecdote est curieuse, et rappelle l'aventure de Cicéron revenant de Sicile, et croyant que Rome n'est occupée que de lui.

En entrant en Syrie, et comme Caton, voyageant ainsi qu'à son ordinaire, à pied au milieu de ses amis, et même de ses serviteurs à cheval, approchait d'Antioche, il il vit un grand nombre de personnes rangées en haie aux deux bords du chemin.

C'étaient, d'un côté, des jeunes gens vêtus de longues robes; de l'autre, des enfants splendidement parés.

Des hommes étaient à leur tête, vêtus de blanc et portant des couronnes.

A cette vue, Caton ne douta pas un seul instant que tout cet appareil ne fût pour lui, et qu'Antioche, sachant que Caton se préparait à faire halte dans ses murs, ne lui eût préparé cette réception.

Il s'arrêta, fit descendre ses amis et ses serviteurs de leurs chevaux, murmura contre son boulanger et son cuisinier qui avaient trahi son incognito, et prenant son parti des honneurs qu'on allait lui rendre, en se disant à part lui qu'il n'avait rien fait pour les provoquer, il s'avança vers toute cette troupe.

Alors un homme, tenant à la main une baguette et ayant sur sa tête une couronne, quitta ceux de la ville, et venant au-devant

de Caton, qui s'apprêtait à le recevoir et à répondre à sa harangue :

— Bonhomme, lui dit-il, n'aurais-tu pas rencontré le seigneur Demetrius, et ne pourrais-tu pas nous dire s'il est encore bien loin?

— Qu'est-ce que le seigneur Demetrius? demanda Caton un peu désappointé.

— Comment, demanda l'homme à la baguette, tu ne sais pas ce que c'est que le seigneur Demetrius?

— Non, par Jupiter! répondit Caton.

— Eh bien, mais c'est l'affranchi de Pompée-le-Grand!

Caton baissa la tête, et passa fort méprisé des députés d'Antioche.

Il ne connaissait pas Demetrius!

Cependant une grande douleur l'attendait, et l'âme du stoïque allait être mise à une cruelle épreuve.

Caton était à Thessalonique lorsqu'il apprit que son frère Cepion était tombé malade à Enus, ville de Thrace, située à l'embouchure de l'Ebre.

Caton courut au port; on se rappelle que ce frère était la seule chose qu'il aimât au monde.

La mer était agitée par une violente

tempête, et il n'y avait pas dans le port un seul vaisseau capable de tenir la mer par pareil temps.

Caton, suivi de deux de ses amis et de trois esclaves, se jette dans un petit navire marchand, et avec un bonheur inouï, après avoir failli vingt fois d'être submergé, arrive à Enus juste au moment où son frère venait de mourir.

A cette nouvelle, à la vue du corps de son frère, il faut rendre cette justice à Caton, le philosophe disparut pour faire place au frère, et au frère désespéré.

Il se jeta sur son corps, et le serra entre ses bras avec les démonstrations de la plus vive douleur.

« *Ce n'est pas tout*, dit Plutarque, comme si la vraie douleur de Caton était dans ce qui va suivre, *il fit, pour les funérailles de son frère, des dépenses extraordinaires, prodigua les parfums, brûla sur le bûcher des étoffes précieuses, et lui éleva, sur la place publique d'Enus, un tombeau de marbre de Thasos, qui lui coûta huit talents.* »

Quarante-quatre mille francs environ de notre monnaie.

Il est vrai que César prétendit que Caton avait passé au tamis les cendres de son frère pour en retirer l'or des étoffes précieuses qui avaient été fondues par le feu.

Mais on sait que César n'aimait pas

Caton, et puis César était si mauvaise langue!

Au reste, Pompée vengea Caton avec usure du petit désagrément qui lui était arrivé en entrant à Antioche le jour où on lui avait demandé des nouvelles de Demetrius.

Pompée était à Éphèse lorsqu'on lui annonça Caton.

Dès qu'il l'aperçut il se leva de son siége et alla à sa rencontre, comme il eût fait pour un des personnages principaux de Rome.

Puis, le prenant par la main, il l'embrassa, lui fit devant lui toutes sortes d'é-

loges, et de plus grands encore lorsqu'il se fut retiré.

Il est vrai que quand Caton annonça son départ à Pompée, celui-ci qui avait l'habitude de retenir les visiteurs par toutes sortes d'insistances, ne dit pas un mot pour changer la résolution du voyageur.

« Et même, ajoute Plutarque, *il vit son départ* avec joie. »

Pauvre Caton !

De retour à Rome, il brigua la questure et l'obtint.

Cette charge de questeur avait principalement pour but de constater l'emploi qui

avait été fait des finances de l'État et de regarder les mains et les poches de ceux qui les avaient manipulées.

Or, voici ce qui arrivait :

Les nouveaux questeurs n'avaient naturellement pas la moindre notion de ce qu'ils avaient à faire ; ils s'adressaient, pour les renseignements, aux employés inférieurs qui, stationnaires, étaient, par la longue pratique de leur charge, mieux instruits qu'eux ; mais ceux-ci avaient intérêt à ne rien changer, de sorte que les abus continuaient.

Il n'en fut pas ainsi de Caton.

Il ne se mit sur les rangs qu'après avoir étudié à fond les lois questoriales.

Aussi, dès son entrée en charge, vit-on que l'on allait avoir affaire à un véritable questeur.

Il réduisit ces scribes contre lesquels, quatre-vingts ans plus tard, Jésus devait tonner d'une si terrible manière, à n'être que ce qu'ils étaient en effet, c'est-à-dire des agents subalternes.

Alors, il y eut une ligue de tous ces gens-là contre Caton.

Mais Caton chassa le premier qui fut convaincu de fraude dans le partage d'une succession.

Un autre, ayant supposé un testament, Caton le mit en justice.

C'était un ami de Ca tulus.

De Catulus, vous savez, de ce même Catulus tenu par tous pour un si honnête homme.

Catulus supplia Caton de faire grâce.

Caton fut inexorable.

Comme Catulus insistait :

— Sors d'ici, lui dit Caton, ou je te fais chasser par mes licteurs.

Catulus sortit.

Mais tant la corruption était enracinée, Catulus n'en défendit pas moins le coupable, et comme il voyait que, faute d'une

voix, son client allait être condamné, il envoya chercher en litière Marcus Lollius, un des collègues de Caton, qui n'avait pas pu venir étant malade.

Le suffrage de Marcus Lollius sauva l'accusé.

Mais Caton ne voulut plus se servir de cet homme pour scribe, et refusa obstinément de lui payer ses appointements.

Ces exemples de sévérité brisèrent l'orgueil de tous ces concussionnaires; ils sentirent le poids de la main qui s'appesantissait sur eux.

Ils devinrent aussi souples qu'ils avaient été rebelles et mirent tous les registres à la disposition de Caton.

CHAPITRE VINGT-UNIÈME

XXI

A partir de ce moment, la dette publique n'eut plus de secrets.

Caton fit rentrer tout l'argent qui était dû à la république, mais aussi il paya tout ce que la république devait.

Ce fut un grand bruit et un grand étonnement dans toute cette population romaine, habituée au tripotage des hommes d'argent, quand elle vit que les agioteurs, qui avaient bien cru ne jamais être obligés de payer au trésor ce qu'ils lui devaient, étaient obligés de rendre gorge, tandis que des citoyens qui avaient des créances du trésor et qui, croyant ces valeurs perdues, n'avaient pas pu les vendre à moitié prix, étaient intégralement payés de ces créances.

On mit, et c'était justice, tous ces bons changements sur le compte de Caton, et le peuple, qui voyait en lui le seul honnête homme de Rome, commença de le prendre en grand respect.

Ce ne fut pas tout.

Restaient les égorgeurs de Sylla.

Au bout de quinze à vingt ans d'impunité, ces égorgeurs se croyaient hors d'atteinte et jouissaient avec tranquillité d'une fortune sanglante et facile, puisque bon nombre de têtes avaient été payées jusqu'à douze mille drachmes, c'est-à-dire jusqu'à dix mille francs de notre monnaie.

Tout le monde les montrait du doigt, mais personne n'osait les toucher.

Caton les cita, les uns après les autres, devant les tribunaux, comme détenteurs des deniers publics, et il fallut que ces misérables rendissent tout à la fois l'or et le sang.

Vint la conspiration de Catilina.

Nous avons dit le rôle que chacun y avait joué.

Nous avons dit comment, après que Silanus eut opiné pour le dernier supplice, César fit un discours tellement habile sur la nécessité de l'indulgence, que Silanus, se démentant lui-même, déclara que par *dernier supplice*, il avait tout simplement entendu l'exil, puisqu'un citoyen romain ne pouvait être puni de mort.

Cette faiblesse fit bondir Caton.

Il se leva et se mit à réfuter César.

Son discours est dans Salluste, ayant été conservé par les sténographes de Cicéron.

Disons en passant que ce fut Cicéron qui inventa la sténographie, et son secrétaire Tullius Tiro qui en régularisa tout le système.

A la suite de ce discours de Caton, Cicéron eut le courage de faire étrangler les complices de Catilina, et César, qui craignait que son indulgence ne le fît accuser de complicité avec le chef du complot, se jeta dans la rue et se mit sous la sauvegarde du peuple.

Ce fut en sortant qu'il faillit être assassiné par les chevaliers amis de Cicéron.

Nous avons dit comment Caton balança la popularité de César, en faisant faire une

distribution de blé dont le prix égalait sept millions de notre monnaie.

Toutes les précautions de César n'avaient point empêché qu'il en fût accusé.

Trois voix s'élevèrent contre lui.

Celle du questeur Novius Niger.

Celle du tribun Vettius.

Et celle du sénateur Curius.

Curius était celui qui avait le premier donné avis de la conspiration, et, parmi les conjurés, nommait César.

Vettius allait plus loin.

Il soutenait que non-seulement César était lié à la conjuration de parole, mais par écrit.

César lâcha le peuple sur ses accusateurs.

Novius fut mis en prison pour s'être porté juge d'un magistrat plus élevé que lui.

Vettius eut sa maison envahie et pillée; on jeta ses meubles par la fenêtre, et peu s'en fallut qu'on ne le mît en pièces.

Rome, au milieu de tous ces conflits, était fort troublée.

Metellus, qui venait d'être nommé tri-

bun, proposa de rappeler Pompée à Rome, pour le mettre à la tête des affaires.

C'était demander un nouveau dictateur.

César, qui connaissait l'incapacité de Pompée comme homme politique, se réunit à Metellus.

Peut-être n'était-il point fâché de créer un précédent.

Caton seul pouvait résister à une pareille alliance.

Il alla trouver Metellus.

Mais au lieu d'aborder la question avec sa brutalité ordinaire, il l'attaqua doucement, priant plutôt qu'il n'exigeait, et en-

tremêlant ses prières de louanges sur la maison de Metellus, et lui rappelant qu'elle avait toujours compté parmi les soutiens de l'aristocratie.

Metellus crut que Caton avait peur, et s'entêta.

Caton se contint encore quelques instants.

Mais la patience n'était pas sa vertu; il éclata tout à coup et se répandit en menaces contre Metellus.

Metellus vit bien qu'il fallait avoir recours à la force.

Il fit venir ses esclaves à Rome, et dit à

César d'y donner rendez-vous à ses gladiateurs.

César, qui avait fait combattre six cent quarante gladiateurs lors de son édilité, en avait conservé un dépôt à Capoue.

Tout grand seigneur romain avait ses gladiateurs à cette époque, comme au moyen-âge tout comte, duc ou prince avait ses bravis.

Nous avons vu les gladiateurs faire à eux seuls cette révolution qui mit jusqu'à vingt mille hommes sous les ordres de Spartacus.

Seulement, le sénat a rendu une loi par

laquelle nul ne pourra garder dans Rome plus de cent vingt gladiateurs.

Cette résistance à Caton se faisait publiquement.

La veille du jour où la loi avait été proposée, quoiqu'il sût parfaitement le péril qu'il avait à courir le lendemain, Caton soupa à son ordinaire, et, ayant soupé, s'endormit profondément.

Minucius Thermus, l'un de ses collègues au tribunat, vint le réveiller.

Tous deux se rendirent au Forum, accompagnés d'une douzaine de personnes seulement.

Sur la route, ils recueillirent cinq ou six

amis qui venaient au-devant d'eux pour les prévenir de ce qui se passait et les avertir de se tenir sur leurs gardes.

En arrivant sur la place, le danger devint visible.

Le Forum était rempli d'esclaves armés de bâtons, et de gladiateurs avec leurs sabres de combat.

Au haut des degrés du temple de Castor et Pollux étaient assis Metellus et César.

Des esclaves et des gladiateurs couvraient les degrés.

Alors, s'adressant à César et à Metellus :

— Audacieux et lâches à la fois ! leur

cria Caton, qui, contre un homme nu et sans armes, avez réuni tant d'hommes armés et cuirassés !

Puis, haussant les épaules en signe de mépris du danger par lequel on avait cru l'intimider, il s'avança, et commandant qu'on lui fît place, à lui et à ceux qui le suivaient, il commença à monter les degrés.

On lui fit place en effet.

Mais à lui seul.

Il n'en monta pas moins.

Il tirait Thermus par la main; mais avant d'arriver sous le vestibule, il fut obligé de l'abandonner.

Enfin, il parvint en face de Metellus et de César.

Il s'assit entre les deux.

C'était le moment ou jamais d'utiliser leurs sbires.

Peut-être allaient-il le faire, quand tous ceux sur lesquels le courage commande l'admiration commencèrent de crier à Caton :

— Tiens ferme, Caton, tiens ferme! nous sommes là, nous te soutiendrons.

César et Metellus firent signe au greffier de lire la loi.

Le greffier se leva, commanda le si-

lence; mais au moment où il allait commencer sa lecture, Caton lui arrache la loi des mains.

Metellus, à son tour, l'arrache des mains de Caton.

Caton l'arrache de nouveau des mains de Metellus et la déchire.

Metellus savait la loi par cœur; il s'apprête à la dire au lieu de la lire.

Mais Thermus, qui avait rejoint Caton et qui avait, sans être vu, passé derrière Metellus, lui met la main sur la bouche et l'empêche de parler.

Alors, César et Metellus appellent à eux les gladiateurs et les esclaves.

Les esclaves lèvent leurs bâtons, les gladiateurs tirent leurs épées.

Les citoyens jettent de grands cris et se dispersent.

César et Metellus s'éloignent de Caton, qui, isolé, devient un but : on lui jette à la fois des pierres du bas des degrés et du toit du temple.

Murena s'élance, le couvre de sa toge, le prend à bras le corps et l'entraîne dans le temple, malgré ses efforts pour rester sous le vestibule.

Alors Metellus ne doute plus du succès.

Il fait signe aux gladiateurs de remettre

leurs épées aux fourreaux, aux esclaves d'abaisser leurs bâtons.

Puis, profitant de ce que ses partisans restent seuls sur le Forum, il essaie de faire passer la loi.

Mais, aux premiers mots, il est interrompu par les cris :

— A bas Metellus! à bas le tribun!

Ce sont les amis de Caton qui reviennent à la charge;

C'est Caton lui-même qui sort du temple;

C'est enfin le sénat qui, honteux de son silence, s'est assemblé et a décidé de venir en aide à Caton.

Alors, une réaction s'opère.

César a prudemment disparu.

Metellus s'enfuit, quitte Rome, part pour l'Asie et va rendre compte à Pompée de ce qui s'est passé au Forum.

Pompée pense à ce jeune homme rigide qui l'est venu visiter à Éphèse, et murmure :

— Je ne me suis pas trompé, et il est bien tel que je l'avais jugé.

Le sénat, tout joyeux de cette victoire que Caton avait remportée pour lui, voulait noter Metellus d'infamie.

Caton s'y opposa.

Il obtint qu'on ne fît pas cette injure à un citoyen si distingué.

Ce fut alors que César, voyant qu'il n'y avait rien à faire pour lui à Rome, s'était fait nommer préteur et était parti pour l'Espagne.

Nous l'en voyons revenir et solliciter le consulat.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

XXII

Les rivaux véritablement sérieux se retrouvaient donc en face, et la grande lutte allait commencer.

Entre :

Pompée, qui représentait l'aristocratie;

César, qui représentait la démocratie;

Crassus, qui représentait la propriété;

Caton, qui représentait la loi;

Et Cicéron, qui représentait la parole.

Chacun, comme on le voit, avait sa puissance.

D'abord, il s'agissait de savoir si César serait ou ne serait pas consul :

Trois hommes se présentaient pour le consulat, ayant des chances sérieuses :

Luceius, Bibulus, César.

César avait payé ses dettes, mais reve-

nait les mains à peu près vides; il ne fallait pas compter se faire nommer à moins de deux ou trois millions.

Crassus lui avait prêté cinq millions au moment de son départ. Il avait pensé qu'il n'avait pas besoin de se gêner avec lui. Il ne les lui avait pas rendus : ce n'était donc pas à lui qu'il fallait s'adresser.

Oh! une fois nommé consul, chacun viendrait de lui-même au-devant de lui.

Mais Crassus attendait prudemment.

Cependant les deux hommes influents, Pompée et Crassus, ne lui étaient pas opposés.

César, qui rendait de sa puissance sur eux

Crassus un coup de maître.

Depuis l'affaire des gladiateurs, ils étaient brouillés.

César les raccommoda, sinon sérieusement, du moins solidement :

Par les intérêts.

Puis il alla trouver Luceius.

— Vous avez de l'argent, lui dit-il, j'ai de l'influence, donnez-moi deux millions, et je vous fais nommer.

— En êtes-vous sûr?

— J'en réponds.

Envoyez prendre chez moi les deux
.s.

César avait bonne envie de les envoyer prendre tout de suite; il craignait que Luceius se dédît.

Par pudeur, il attendit la nuit.

La nuit venue, il envoya prendre l'argent dans des corbeilles.

Lorsque César eut l'argent, il fit venir les *interprètes*.

Les *interprètes* étaient des agents de corruption chargés de faire prix avec les meneurs de la multitude.

— Mettez-vous en campagne, leur dit-il,

en frappant du pied les paniers qui rendaient un son métallique, je suis riche, et veux être généreux.

Les interprètes partirent.

Cependant, Caton avait l'œil sur César.

Il avait appris de quelle façon il s'était procuré de l'argent, et comment et dans quelles conditions le pacte s'était fait.

Il s'était rendu chez Bibulus, et se trouvait là avec tout ce qui faisait opposition à la démagogie dont César était le représentant.

Nommons les principaux conservateurs de l'époque :

C'étaient Hortensius, Cicéron, Pison, Pontius Aquila, Épidius, Marcellus, Cœsetius Flavius, le vieux Considius, Varron, Sulpicius, qui, une première fois, avait fait manquer le consulat à César, et enfin Lucullus.

Il était question du succès qu'avait eu César au Forum et dans la basilique Fulvia.

Il s'était présenté avec la toque blanche et sans tunique.

— Pourquoi sortez-vous sans tunique? lui avait dit un de ses amis qui l'avait rencontré dans la rue Régia.

— Ne faut-il pas, avait répondu César, que je montre mes blessures au peuple?

Quatorze ans plus tard, c'était Antoine qui montrait au peuple les blessures de César.

La nouvelle qu'apportait Caton était déjà connue.

Ces mots : César a de l'argent, étaient tombés comme la foudre au milieu de l'assemblée.

C'était Pontius Aquila qui en avait donné avis ; il le savait par le diviseur de sa tribu.

Varron avait, de son côté, annoncé la réconciliation de Crassus avec Pompée.

Cette double nouvelle avait jeté la consternation dans l'assemblée.

Du moment où César avait de l'argent, il n'y avait pas moyen de s'opposer à son élection.

Mais on pouvait s'opposer à celle de Luceius.

Luceius nommé, ne faisait qu'un avec César.

Bibulus, au contraire, Bibulus, gendre de Caton, nommé à la place de Luceius, neutralisait l'influence du démagogue.

En apercevant Caton, on se groupa autour de lui.

— Eh bien? lui demanda-t-on de toutes parts.

— Eh bien, dit Caton, la prédiction de Sylla est en train de se réaliser, et il y a en effet, dans ce jeune homme à la ceinture lâche, plusieurs Marius.

— Que faire ?

— La circonstance est grave, dit Caton; si nous laissons arriver au pouvoir cet ancien complice de Catilina, la république est perdue.

Puis, comme s'il eût craint que la perte de la république ne fût point une cause suffisante d'énergie pour quelques-uns des assistants :

— Mais, ajouta-t-il, c'est non-seulement la république qui est perdue, mais ce sont

tous vos intérêts qui se trouvent en danger ; ce sont vos villas, vos statues, vos tableaux, vos piscines, vos vieux barbeaux que vous nourrissez avec tant de soin, votre argent, vos richesses, votre luxe auxquels il faut dire adieu ; tout cela est promis d'avance en récompense à ce peuple qui vote pour lui.

Alors, un certain Favonius, ami de Caton, proposa une accusation en corruption de suffrage.

On avait trois lois pour soi.

La loi Aufidia, qui condamne le corrupteur à payer tous les ans trois mille sesterces à chaque tribu.

La loi de Cicéron qui, à ces trois mille sesterces d'amende, répétée autant de fois qu'il y a de tribus dans Rome, ajoutait dix ans d'exil.

Enfin la loi Calpurnia, qui englobe dans la punition ceux qui se sont laissés séduire.

Mais Caton s'opposa à l'accusation.

— Accuser son adversaire, dit-il, c'est s'avouer vaincu.

Le même *que faire?* s'éleva de nouveau.

— Eh! par Jupiter! dit Cicéron, faire ce qu'il fait! Si le moyen est bon pour lui, l'employer contre lui!

— Qu'en dit Caton ? firent ensemble trois ou quatre voix.

Caton réfléchissait.

— Faire ce que propose Cicéron, dit-il; Philippe de Macédoine ne connaissait point de place imprenable s'il y pouvait seulement entrer un petit âne chargé d'or. César et Luceius achètent les tribus, couvrons l'enchère et nous les aurons.

— Mais, s'écria Bibulus, je ne suis pas assez riche pour dépenser quinze ou vingt millions de sesterces dans une élection; c'est bon pour César, qui ne possède pas une drachme, mais qui a la bourse de tous les usuriers de Rome.

— Oui, dit Caton, mais à nous tous, nous arriverons à être plus riches que lui. Puis, si les secours particuliers nous manquent, nous puiserons au trésor public. Voyons, que chacun se taxe.

Chacun se taxa.

Ni Pline, ni Velleius ne disent la somme que produisit cette quête; mais il paraît qu'elle fut assez considérable, puisque Luceius échoua, et que Bibulus fut nommé consul en même temps que César.

A peine au pouvoir, César attaqua cette grande question de la loi agraire.

Chacun à son tour y touchait pour re-

nouveler sa popularité, et y trouvait la mort.

Disons bien vite ce qu'était la loi agraire chez les Romains.

On verra qu'elle ne ressemble en rien à ce que nous nous imaginons.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

XXIII

Le droit de guerre de l'antiquité, surtout dans les premiers temps de Rome, ne laissait aucune propriété aux vaincus.

Le territoire conquis était divisé en trois parts :

La part des dieux;

La part de la République;

La part des conquérants.

Cette dernière part était celle qu'on partageait aux vétérans, et dans laquelle on établissait des colonies.

La part des dieux était attribuée aux temples, et gérée par les prêtres.

Restait la part de la République, *Ager publicus*.

On juge lorsque toute l'Italie, après l'Italie, la Grèce, la Sicile, l'Espagne, l'Afrique, l'Asie furent conquises, on juge ce

que dut être cette part de la République.

Cet *Ager publicus*.

Ce fut çà et là un immense apanage qui resta inculte.

Apanage inaliénable, que la République ne pouvait vendre, mais louer seulement.

Quel était l'esprit de la loi qui mettait ces terres en location?

De faire des espèces de petites métairies pour des familles agricoles qui feraient suer à cette riche terre d'Italie deux ou trois moissons par an.

De faire enfin ce qui se fait en France depuis le morcellement de la propriété,

que trois ou quatre arpents pussent nourrir une famille.

Il n'en fut pas ainsi.

Cela, on le comprend bien, donnait trop de peine aux agents de la République.

Puis, le moyen de réclamer des pots de vin pour des locations de deux ou trois arpents?

On afferma par grands lots de trois ou quatre cents arpents.

On afferma pour cinq et dix ans.

Puis, les fermiers s'aperçurent qu'il y avait une chose qui occasionnait moins de

dépenses, et qui rapportait plus que l'agriculture; c'était le pâturage.

On mit les terres en prairies, et l'on y fit pâturer les moutons et les bœufs.

Il y en eut qu'on ne se donna pas même la peine de mettre en prairie, et l'on y parqua des porcs.

Il y avait encore un autre avantage.

C'est que pour labourer, ensemencer, récolter un champ de quatre cents arpents, il eût fallu dix chevaux et vingt serviteurs.

Pour garder trois, quatre, cinq, six troupeaux, il ne fallait que trois, quatre, cinq, six esclaves.

Les redevances, au reste, se payaient à la République, comme elles se paient aujourd'hui encore en Italie, en nature.

Cette redevance était :

Pour les terres susceptibles d'être ensemencées, du dixième;

Pour les bois, du cinquième;

Pour les pâturages, d'un certain nombre de têtes de bétail, selon le bétail qu'ils devaient nourrir.

Or, on paya bien les redevances telles qu'elles étaient mentionnées; seulement, quand il fut évident que l'on gagnait davantage à faire des élèves qu'à labourer,

on acheta le blé, l'avoine, le bois ; on paya avec le blé, l'avoine et le bois achetés, et l'on récolta des bestiaux en place des moissons.

Peu à peu, les baux de cinq ans se changèrent en baux de dix ans, les baux de dix ans en baux de vingt ans ; et de dix années en dix années, on en arriva aux baux emphythéotiques.

Les tribuns du peuple, qui avaient vu vers quel abus marchait un pareil état de choses, avaient bien, autrefois, fait passer une loi par laquelle il était défendu de détenter plus de cinq cents arpents de terre, et de posséder en troupeaux plus de cent têtes de gros bétail, et cinq cents de menu.

La même loi ordonnait aux fermiers de prendre à leur service un certain nombre d'hommes libres, pour inspecter et surveiller les propriétés.

Mais rien de tout cela ne fut respecté.

Les questeurs reçurent des pots de vin et fermèrent les yeux.

Au lieu de cinq cents arpents, par des transactions frauduleuses, et en mettant l'excédant sur la tête d'amis, on en eut mille, deux mille, dix mille ; au lieu de cent têtes de gros bétail et de cinq cents de menu, cinq cents, mille, quinze cents.

Les surveillants libres furent éloignés, sous prétexte de service militaire : quel

était le questeur assez mauvais citoyen pour ne pas approuver une pareille désertion au bénéfice de la patrie?

On ferma les yeux sur l'absence de surveillants, comme on les avait fermés sur le reste.

Les esclaves qui n'étaient point appelés à porter les armes multiplièrent tout à leur aise, tandis qu'au contraire la population libre, continuellement décimée, alla s'anéantissant, et l'on arriva à ce que les plus riches et les plus honorables citoyens, fermiers de père en fils depuis cent cinquante ans, finirent par se regarder comme propriétaires de ce terrain, qui, en réalité, et comme l'indiquait son titre, appartenait à la nation.

Or, jugez quels cris jetaient tous ces faux propriétaires lorsqu'il était question, comme mesure de salut public, c'est-à-dire pour force majeure, de résilier des baux sur lesquels reposait toute leur fortune... et quelles fortunes?

Les deux Gracchus y laissèrent la vie.

A son retour d'Asie, Pompée avait déjà menacé Rome d'une loi agraire; lui, ne s'inquiétait pas du peuple; Pompée, représentant de l'aristocratie, s'en souciait assez peu; il croyait avant tout à l'armée, et voulait doter ses soldats.

Mais il avait naturellement trouvé un opposant dans Cicéron.

Cicéron, l'homme des demi-moyens, l'Odilon Barrot du temps, avait proposé, lui, d'acheter des terres et non de les partager; il employait à cet achat cinq ans des nouveaux revenus de la République.

Disons en passant que Pompée avait plus que doublé les revenus de l'État; il les avait portés de cinquante à cent trente-cinq millions de drachmes, c'est-à-dire d'une quarantaine de millions à cent huit millions.

Or, la différence, pendant cinq ans, faisait environ trois cent quarante à trois cent cinquante millions.

Le sénat s'était élevé contre la proposition de Pompée, et avait, comme on disait

du temps du gouvernement constitutionnel, passé à l'ordre du jour.

César arrivait à son tour, et reprenait la question où elle avait été abandonnée.

Seulement, il joignait les intérêts du peuple à ceux de l'armée.

Cette nouvelle prétention fit grand bruit.

On craignait la loi agraire sans doute, tant d'intérêts se rattachaient à ces abus des baux emphythéotiques dont nous avons donné une idée.

Mais ce que l'on craignait surtout, Caton le dit plus haut, c'était la popularité gigantesque dont jouirait celui qui viendrait à bout de l'appliquer...

Et il faut le dire, il y avait une énorme chance que celui-là fût César.

La loi de César était la meilleure qui eût encore été faite, à ce qu'il paraît.

Nous avons sous les yeux l'histoire du consulat de César, par Dion Dassius, et voici ce que nous y lisons :

« César proposa une loi agraire qui était exempte de tout reproche. Il y avait alors une multitude oisive et affamée qu'il était essentiel d'occuper aux travaux de la campagne : d'un autre côté, l'Italie devenant de plus en plus déserte, il s'agissait de la repeupler.

» César y arrivait sans faire aucun tort

à la République ; il partageait l'*Ager publicus* et particulièrement la Campanie à ceux qui avaient trois enfants et davantage ; Capoue devenait une colonie romaine.

» Mais comme l'*Ager publicus* ne suffisait pas, on achetait des terres de particuliers au prix du cens, avec l'argent rapporté par Pompée de la guerre contre Mithridate, vingt mille talents, — cent quarante millions. — Cet argent devait être employé à fonder des colonies, où trouveraient place les soldats qui avaient conquis l'Asie. »

Et en effet, comme on le voit, il y avait peu de chose à redire à cette loi, qui contentait à peu près tout le monde, excepté le sénat, qui craignait la popularité de César.

Elle contentait le peuple, à qui l'on faisait une magnifique colonie dans un des plus beaux sites et sur une des plus riches terres d'Italie.

Elle contentait Pompée, qui y trouvait l'accomplissement de son désir, c'est-à-dire la récompense de son armée.

Elle contentait presque Cicéron, à qui l'on empruntait l'équivalent de son idée.

Seulement, on se rappelle que l'on avait fait nommer Bibulus collègue de César, afin que le sénat eût en lui l'incarnation de la résistance systématique.

Bibulus s'opposa systématiquement à la loi.

César ne voulut point d'abord employer la force.

Il fit supplier Bibulus par le peuple.

Bibulus résista.

César résolut d'attaquer le taureau par les cornes, comme dit le proverbe moderne, et comme devait le dire quelque proverbe ancien.

Il lut la loi en plein sénat.

Puis, quand il l'eut lue, il interpella alternativement tous les sénateurs.

Tous approuvèrent la loi de la tête et la repoussèrent du vote.

Alors César sortit, et appelant Pompée :

— Pompée, demanda-t-il, tu connais ma loi, tu l'approuves; mais la soutiendras-tu?

— Oui, répondit hautement Pompée.

— Mais de quelle façon? demanda César.

— Oh! sois tranquille, répondit Pompée; car si quelqu'un l'attaque avec l'épée, je la soutiendrai avec l'épée et le bouclier.

César tendit la main à Pompée.

Pompée lui donna la sienne.

Le peuple applaudit en voyant ces deux

vainqueurs s'allier dans une question où il était intéressé.

En ce moment, Crassus sortait du sénat.

Il vint à Pompée, avec qui nous avons dit que César l'avait réconcilié.

— S'il y a alliance, dit-il, j'en suis.

— Eh bien ! dit César, joignez vos mains aux nôtres.

Le sénat était perdu.

Il avait contre lui la popularité, c'est-à-dire Pompée.

Le génie, c'est-à-dire César.

L'argent, c'est-à-dire Crassus.

De cette heure data l'ère du premier triumvirat.

La voix de ces hommes réunis valait un million de suffrages.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

XXIV

L'alliance jurée entre Pompée, César et Crassus, il s'agissait de se faire jour autour de soi.

On avait le sénat tout entier pour ennemi.

Cette hostilité était incarnée dans Caton, dans Bibulus et dans Cicéron, qui s'était définitivement déclaré contre Pompée, et qui, après avoir été son homme lige, prétendant avoir été mal récompensé de ce dévoûment, était devenu son ennemi.

D'abord on s'était occupé de resserrer le parti par des alliances.

Pompée avait, on s'en souvient, répudié a femme, soupçonnée et même convaincue d'être la maîtresse de César.

Pompée épouse la fille de César.

César avait répudié sa femme, fille de Pompée, sous le prétexte que la femme de César ne devait pas même être soupçonnée.

César épouse la fille de Pison.

Pison sera consul l'année suivante.

Cépion, qui était fiancé à la fille de César, qui vient d'épouser Pompée, Cépion épouse une fille de Pompée, et se contente de ne pas être le gendre de César, en devenant son beau-frère.

— O république, crie Caton, te voilà devenue une entremetteuse de mariages, et les provinces et les consulats ne seront plus que des cadeaux de noces.

Pourquoi la femme de César avait-elle été soupçonnée ?

Disons-le.

L'homme qui l'a compromise va jouer un rôle assez curieux dans les événements de l'an 693, 694 et 695 de Rome, pour que nous nous occupions un peu de lui.

Il y avait une fête qui était en grand honneur à Rome : c'était la fête de la bonne Déesse.

Le théâtre de la fête était toujours la maison de quelque magistrat de premier ordre, soit préteur, soit consul.

Or, dans le mois de janvier de l'année 693, la fête avait lieu chez César, ou plutôt chez la femme de César, car pendant ces fêtes il y avait une si grande exclusion d'hommes, que non-seulement les hommes, mais même les animaux mâles, mais même les

statues portant les attributs de la virilité, étaient proscrits.

Maintenant, qu'était-ce que la bonne Déesse?

La réponse à cette question est des plus difficiles, et ne repose que sur des probabilités.

La bonne Déesse était, selon toute apparence, la génératrice passive, le moule de l'humanité, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Pour les uns, c'était Fauna, la femme de Faune, et cela, c'était l'opinion vulgaire.

Pour les autres, c'était, ou Ops, femme de Saturne, ou Maïa, femme de Vulcain.

Pour les spécialistes, c'était la terre, la terre, qui reçoit la semence ; la terre, mère des êtres ; la terre, qui porte le blé.

D'où venait-elle, cette bonne Déesse ?

De l'Inde probablement, et, sous ce rapport, nous en dirons deux mots tout à l'heure ; seulement, la représentation symbolique était à Pessinonte, ville de Galatie.

Une pierre, ressemblant d'une façon informe à une statue, était tombée du ciel et était l'objet d'un grand culte chez les Galates.

Un des calculs des Romains était de concentrer tous les dieux dans leur Panthéon.

De cette façon, ils centralisaient non-seulement l'Italie, mais l'univers dans Rome.

Ils envoyèrent une députation solennelle à Attale pour avoir cette statue.

Attale livra aux ambassadeurs la pierre sacrée.

Selon les uns, c'était un météorite;

Selon, les autres, un bloc d'aimant.

Voulez-vous savoir le chemin que parcourut le navire pour venir des rives de la Phrygie à Rome?

Lisez Ovide.

Vous pourrez le suivre dans la mer Égée, à travers le détroit de Messine, dans la mer Tyrrhénienne, enfin jusqu'à l'île sacrée du Tibre dédiée à Esculape.

Là, le navire s'arrêta sans que, ni à l'aide de voiles, ni à l'aide de rames, il y eût un moyen de lui faire faire un pas de plus.

Il y avait alors, à Rome, une vestale nommée Claudia-Quinta.

Elle était soupçonnée d'avoir été infidèle à ses vœux.

Il y allait pour elle de la mort.

Elle offrit de prouver son innocence en faisant reprendre la marche au vaisseau.

On accepta.

Claudia-Quinta se rendit sur le Tibre, aux deux rives duquel Rome était amassée.

Elle attacha sa ceinture au mât du bâtiment et tira à elle.

Le bâtiment suivit avec la même docilité que les navires en miniature suivent, sur le bassin des Tuileries, les enfants qui les tirent avec un fil.

Il va sans dire que l'accusation tomba et que la réputation de chasteté de Claudia-Quinta se répandit par toute l'Italie.

La vestale bâtit à la bonne Déesse un temple sur le mont Aventin.

L'événement arrivait à merveille pour rendre le courage aux Romains.

C'était juste au moment où Annibal campait aux portes de Rome.

Le soir même, on mit en vente le champ où il était campé, et l'on sait que les acheteurs se présentèrent en foule.

Maintenant, quel était, selon toute probabilité, le berceau de ce culte?

L'Inde.

L'Inde, mystérieuse aïeule du genre humain, qui a pris la vache nourricière pour symbole.

L'Inde avait considéré l'univers comme le produit de deux principes.

L'un mâle, l'autre femelle.

Ce premier point adopté, cette question suivit :

Dans l'acte générateur qui produisit l'univers, quel a été le principe soumis à l'autre? quelle est la faculté inférieure en rang?

Est-ce le principe mâle qui a précédé le principe femelle? Est-ce le principe femelle qui a précédé le principe mâle? Et lequel du principe mâle ou du principe femelle a été le plus influent dans l'acte qu'ils ont accompli en engendrant le monde?

Est-ce *Isvara*, nom du principe mâle? Est-ce *Praniti*, nom du principe femelle?

Qui nommer le premier ou la première dans les sacrifices publics, dans les hymnes religieux, dans les simples prières?

Faut-il séparer ou confondre le culte qu'on leur rend?

Le principe mâle doit-il avoir un autel où l'adoreront les hommes?

Le principe femelle un autre autel où l'adoreront les femmes?

Enfin, doivent-ils avoir un seul autel où, tous deux, les hommes et les femmes, les adoreront.

Qu'on n'oublie pas qu'à cette époque, l'empire indien couvrait une grande partie de la terre.

Le sacerdoce, mis en demeure, fut obligé de se prononcer sur l'une ou sur l'autre de ces deux questions.

Il se prononça en faveur du principe mâle; il établit son antériorité sur le principe féminin, proclama sa dominance sur le sexe femelle.

Il y avait des millions de partisans soutenant le principe opposé.

Le jugement rendu malgré l'opposition des partisans, le sacerdoce dut le soutenir.

Il fallut employer la force, la loi lui prêta sa majesté ; les partisans du principe femelle furent comprimés, mais ils crièrent à la tyrannie.

Dans la situation, une occasion devait se présenter qui fît éclater une révolte.

Cette occasion se présenta.

Cherchez dans le *Scanda-Pourana* et dans le *Brahmanda*, et vous y verrez que deux princes de la dynastie régnante, fils tous deux du roi Ougra, ne purent, comme plus tard Étéocle et Polynice, s'entendre pour régner ensemble et divisèrent l'empire indien.

L'aîné s'appelait *Tarak'kya;*

Le cadet *Irshou*.

L'aîné, pensant qu'il devait appeler la religion à son secours, déclara qu'il adoptait invariablement pour son dieu *Isvara*, ou le principe mâle.

Le cadet se prononça hautement pour *Praniti*, ou le principe femelle.

L'aîné eut pour lui tout le sacerdoce, dont il confirmait la déclaration, les grands de l'État, les riches propriétaires et tout ce qui relevait d'eux.

Le cadet eut les classes inférieures, les ouvriers, les prolétaires et tout ce qui leur tenait en quelque chose.

Ce fut pourquoi on nomma les partisans

d'Irshou les *Pallis*, mot sanscrit qui signifie *Patres*.

Ces *Pallis*, ces *Patres*, ces partisans d'Irshou, prirent pour symbole, pour drapeau, pour étendard, la faculté féminine qui était le symbole de leur culte.

Cette faculté féminine se nomme *Yoni*, en langue sanscrite.

De là le double nom qui leur est donné.

Le premier titre de leur condition sociale, *Pallis*, *Patres*, et enfin *Pasteurs*, nom par lequel ils sont connus dans l'histoire, et sous lequel ils font invasion en Égypte, n Perse et en Judée, donnant à cette dernière contrée le nom de *Palisthan*, dont nous ferons Palestine.

Le second tire de leur croyance, *Yonyas*, *Ionioi*, *Ioniens*, nom sous lequel ils coloniseront les rives de l'Asie-Mineure et une partie de la Grèce.

Voilà pourquoi, par une mystérieuse coïncidence avec leur symbole, *Yoni*, leur étendard est rouge.

Voilà pourquoi la pourpre qu'on achetait à Tyr était un symbole de souveraineté.

Voilà pourquoi la colombe, oiseau de Vénus, s'appelait *Joneh*.

Voilà pourquoi toutes les inventions molles, délicates, féminines, étaient em-

pruntées à l'Ionie, mot charmant, délicat et féminin lui-même s'il en fut.

Voilà enfin pourquoi, dans la Basse-Égypte, chez les Babyloniens et chez les Phrygiens, la faculté féminine l'emporte sur la faculté masculine; s'appelant la déesse *Isis* chez les Thébaïtes, la déesse *Milydha* chez les Babyloniens, et enfin en Phrygie la déesse *Cybèle*.

Puis à Rome la déesse *Ma*, la *bonne Mère*, la *bonne Déesse*.

Qu'on nous pardonne cette petite digression, qui n'est point sans nous avoir coûté quelque travail, et que, pour cette raison,

nous livrons avec confiance à la discussion des mythologues.

Maintenant, que faisait-on dans ces fêtes consacrées à la *bonne Déesse ?*

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

XXV

Ce que l'on faisait dans les fêtes de la *bonne Déesse* est difficile à savoir.

Il était absolument défendu aux hommes d'y pénétrer, et les femmes avaient tout

intérêt, selon toute probabilité, à garder le secret.

Les uns prétendent qu'on s'y livrait à des danses obscènes, les autres à des phallagogies imitées de celles de Thèbes et de Memphis.

Enfin Juvénal s'explique plus clairement.

Mais, on le sait, Juvénal comme Boileau détestait les femmes.

Le lecteur une fois prévenu du peu de croyance que mérite Juvénal, répétons ce qu'il dit :

Nota Bonæ secreta deæ, quùm tibia lumbos
Incitat, et cornu pariter vinoque feruntur
Attonitæ, crinemque rotant, ululantqu e Priapi
Mænades. O quantus tunc illis mentibus ardor
Concubitus! quæ vox saliente libidine! quantus
Ille meri veteris per crura madentia torrens!
Lenonum ancillas posita Laufella corona.
Provocat, et tollit pendentis præmia coxæ.
Ipsa medullinæ frictum crissantis adorat.
Palmam inter dominas virtus natalibus æquat.
Nil ibi per ludum minulabitur; omnia fient
Ad verum, quibus incendi jam frigidus ævo
Laomedontiades et nestoris hernia possit.
Tunc prurigo moræ impatiens, tunc femina simplex,
Et toto pariter repetitus clamor ab antro :
Jam fasest, admitte viros. Dormitat adulter?
Illa jubet sumpto juvenem properare cucullo.
Si nihil est, servis incurritur : abstuleris spem
Servorum, veniet conductus aquaria : hic si
Quæritur, et desunt homines, mora nulla per ipsam,
Quo minus imposito clunem submittat asello.

Faites-vous expliquer cela, mes belles lectrices, par vos maris ou vos confesseurs. Je ne me charge pas, moi, de vous le traduire mot à mot.

Eh bien, on célébrait donc chez César, ou plutôt chez Pompeïa, femme de César, les mystères de cette *bonne Déesse*, quand tout à coup, le bruit se répandit qu'un homme déguisé en femme avait été surpris au milieu des matrones.

Ce fut un immense scandale.

Voulez-vous savoir comment Cicéron rend compte de la chose à son ami Atticus dans sa lettre en date du 25 janvier 693?

« A propos, il y a ici une vilaine affaire,

et je crains bien que la chose n'aille plus loin qu'elle n'en a l'air au premier abord. Je pense que tu n'ignores pas qu'un homme s'est glissé, déguisé en femme, dans la maison de César, et cela au moment même où l'on offrait un sacrifice pour le peuple. Si bien que les vestales ont dû recommencer le sacrifice, et que Cornificius a déféré ce sacrilége au sénat. Cornificius, entends-tu bien? ne va pas croire qu'aucun des nôtres ait pris l'initiative. Renvoi du sénat aux pontifes, déclaration des pontifes qu'il y avait sacrilége, et par conséquent lieu à poursuivre. Là-dessus, et en vertu du sénatus-consulte, les consuls publient un réquisitoire, et... et César répudie sa femme. »

Voilà donc la nouvelle qui occupait

Rome vers le commencement de janvier, soixante ans à peu près avant Jésus-Christ, elle fit grand bruit, comme on comprend bien, et pendant quelques jours fut l'objet de toutes les conversations, de toutes les chuchotteries, de tous les cancans, comme nous dirions aujourd'hui.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Cicéron, le plus grand cancanier de son temps, écrive la nouvelle à Atticus.

Mais c'est curieux, cependant, convenez-en, de retrouver ce gigantesque bavardage qui agitait le Forum, le Champ-de-Mars, la via Regia, dans une lettre intime, écrite il y a tantôt deux mille ans.

Maintenant, cet homme surpris chez César, c'était Clodius.

Nous avons déjà dit quelques mots de cet illustre libertin, qui, dans une époque où vivaient César et Catilina, mérita le titre de roi des débauchés.

Nous avons déjà dit qu'il appartenait à la branche Pulcher, de la noble famille Claudia.

Nous avons dit encore que *Pulcher* veut dire *beau*.

Il avait été envoyé d'abord, on se le rappelle, contre les gladiateurs. Florus dit que ce fut Clodius Glaber, mais Tite-Live dit Clodus Pulcher, et nous nous rangeons à l'avis de Tite-Live.

Son expédition n'avait pas été heureuse;

puis, servant sous Lucullus, son beau-frère, il avait fait révolter les légions de Lucullus en faveur de Pompée.

Qui avait pu porter Clodius à se déclarer pour Pompée, en opposition avec son beau-frère?

L'ambition? bon! c'était chose trop simple.

Voici ce que l'on répétait, nous allions dire *tout bas*, mais nous nous reprenons, *tout haut*, voici ce que l'on répétait tout haut de Clodius à Rome.

On répétait qu'il avait été l'amant de ses trois sœurs.

De Terentia, qui avait épousé Marcius Rex, n'oubliez pas ce nom de *Rex*, Cicéron va y faire allusion tout à l'heure.

De Claudia, mariée à Metellus Celer, et que l'on nommait *quadrantaria*, parce qu'un de ses amants, lui ayant promis en échange de ses faveurs une bourse pleine d'or, lui avait envoyé une bourse pleine de *quadrants*, c'est-à-dire de la plus petite monnaie de cuivre.

Enfin de la plus jeune, qui avait épousé Lucullus; or, comme malgré le mariage et l'inceste, on prétendait que cette liaison durait toujours, Lucullus avait eu une explication avec Clodius; à la suite de cette explication, Clodius avait trahi Lucullus.

Ce n'est pas toujours propre quand on regarde au fond des choses, mais au moins c'est presque toujours clair.

Disons en passant qu'il restait une quatrième sœur, non mariée, dont Cicéron était amoureux, et Terentia, femme de Cicéron, jalouse.

Maintenant, comment avait été pris Clodius?

Voici ce que l'on racontait à ce sujet.

Amoureux de Pompeia, il était entré chez elle sous un déguisement de musicienne.

Très jeune encore, ayant à peine de la barbe, il espérait n'être pas reconnu; mais

perdu dans les immenses corridors de la maison, il avait été rencontré par une suivante d'Aurelia, mère de César.

Alors il avait voulu fuir ; mais son mouvement par trop masculin avait trahi son sexe. Aura, c'était le nom de la servante, l'avait interrogé ; force avait été de répondre ; la voix avait confirmé les soupçons déjà donnés par la brusquerie du mouvement ; la servante avait appelé, les dames romaines étaient accourues ; sachant de quoi il était question, elles avaient fermé les portes ; alors elles s'étaient mises à chercher comme cherchent des femmes curieuses ; enfin, elles avaient trouvé Clodius dans la chambre d'une jeune esclave qui était sa maîtresse.

Voilà tous les détails que Cicéron ne pouvait donner à Atticus, attendu qu'ils ne furent connus que peu à peu et au fur et à mesure que l'on instruisait le procès.

Or, quant à ce procès, c'est par Cicéron qu'il faut l'entendre raconter.

Cicéron y déposa.

Cicéron avait été autrefois très lié avec Clodius ; celui-ci l'avait servi avec beaucoup de zèle dans la conspiration de Catilina ; il s'était rangé parmi ses gardes, et s'était élancé au premier rang de ces chevaliers qui avaient voulu tuer César.

Mais voici ce qui arrivait, juste au moment du procès.

Cicéron était amoureux de cette sœur de Clodius qui n'était point mariée encore.

Elle demeurait à quelques pas seulement de l'illustre orateur.

Quelques bruits d'une liaison entre Claudia et son mari viennent à Terentia, femme absolue et jalouse, qui avait une puissance entière sur son époux.

On lui avait dit que, fatigué de cette puissance, Cicéron voulait la répudier et prendre pour femme la sœur de Clodius.

Cicéron avait fait un voyage à Baïa, et l'on prétendait que c'était pour y voir tranquillement sa maîtresse.

Or, que disait Clodius pour sa justification?

Il disait qu'au moment même où l'on prétendait qu'il avait été surpris dans la maison de César, il était à cent lieues de Rome.

Il voulait, comme on dit de nos jours, invoquer un *alibi*.

Or, Terentia, qui haïssait la sœur, haïssait naturellement le frère.

Elle avait vu, la veille du jour où Clodius avait été surpris chez Pompéia, elle avait vu Clodius entrer chez son mari.

Si Clodius était entré chez son mari la

veille des fêtes, il n'était pas à cent lieues de Rome le jour où ces fêtes avaient eu lieu.

Elle déclara à Cicéron que, s'il ne parlait pas, elle parlerait, elle.

Cicéron avait eu déjà force désagréments avec sa femme à cause de la sœur. Il résolut, pour avoir la paix dans son ménage, de sacrifier le frère.

Il se présenta donc comme témoin.

Cicéron, tout cancanier qu'il soit, ne dit pas tout cela, comme on le comprend bien, dans ses lettres à Atticus.

Mais Plutarque, qui naissait douze ans

après les événements que nous racontons, c'est-à-dire quarante-huit ans avant Jésus-Christ, Plutarque, qui est presque aussi cancanier que Cicéron, les raconte, lui.

Cicéron, à son grand regret peut-être, s'était donc porté comme témoin contre Clodius, mais enfin il s'était porté.

Si le scandale de l'événement avait été grand, le scandale du procès fut bien autre chose encore.

Plusieurs des premiers citoyens de Rome accusaient Clodius.

Les uns de parjure, les autres de friponnerie.

Lucullus produisit des servantes qui déposèrent que Clodius avait eu commerce avec sa sœur, c'est-à-dire avec sa femme à lui, Lucullus.

Clodius niait toujours le fait principal ; disait qu'il était à cent lieues de Rome le jour des fêtes de la *bonne Déesse*.

Quand Cicéron, se levant, vint lui donner un démenti et déclarer que, la veille de l'événement, il était venu chez lui, Cicéron, pour l'entretenir de quelque affaire.

La déposition fut accablante.

Clodius ne s'y attendait pas : de la part d'un ami, de la part d'un homme qui courtisait sa sœur, le procédé était en effet quelque peu brutal.

Au reste, c'est Cicéron qu'il faut entendre raconter le procès; il y met toute la haine d'un homme qui n'a pas la conscience bien nette.

Voici comment il parle des juges.

Notez bien que les juges sont des sénateurs.

« Jamais tripot ne réunit pareil monde : sénateurs souillés, chevaliers en guenilles, tribuns gardiens du trésor couverts de dettes, décousus d'argent, et, au milieu de tout cela, quelques honnêtes gens que la récusation n'avait pu atteindre, siégeant l'œil morne, le deuil dans l'âme, la rougeur au front. »

Et cependant, l'aspect de l'auguste assemblée était on ne peut plus défavorable à l'accusé.

Personne qui ne crût Clodius condamné d'avance.

Au moment où Cicéron acheva sa déposition, les amis de Clodius, indignés de ce qu'ils appelaient une trahison, éclatèrent en menaces.

Mais alors les sénateurs se levèrent, enveloppèrent Cicéron et montrèrent leur gorge du doigt, en signe qu'ils le défendraient au péril de leur vie.

Mais, à ces hommes qui montraient du

doigt leur gorge, Crassus montra du doigt sa bourse.

« O muse, s'écrie Cicéron, dites maintenant comment éclata ce grand incendie! Vous connaissez le *Chauve*, mon cher Atticus — le *Chauve*, c'est Crassus — vous connaissez le Chauve, héritier des Nannius, mon panégyriste, qui fit autrefois en mon honneur un discours dont je vous ai dit un mot? Eh bien, voilà l'homme qui a tout conduit en deux jours, au moyen d'un seul esclave, vil esclave sorti d'une troupe de gladiateurs, il a promis, cautionné, donné bien plus, infamie! il a donné l'appoint de son argent en belles filles et en jeunes garçons.»

Je gaze, notez bien.

« Etiam noctes mulierum atque adolescentularum nubilùm intraductionem non ullis judicibus pro mercedis cumulo fecerunt. »

Faites-vous encore expliquer cela, mes belles lectrices.

Sachez seulement que les juges, qui ne s'étaient laissé corrompre qu'à prix d'argent, furent réputés pour juges honnêtes.

Aussi, comme ils demandaient une garde pour s'en retourner chez eux :

— Eh! leur cria Catulus, craignez-vous donc que l'on vous vole l'argent que vous avez reçu?

César, appelé pour témoigner contre

Clodius avait répondu qu'il n'avait rien à déposer.

— Mais, lui avait crié Cicéron, tu as répudié ta femme, cependant.

— J'ai répudié ma femme, répondit César, non point parce que je la croyais coupable, mais parce que la femme de César ne doit pas même être soupçonnée !

Il va sans dire que Clodius fut acquitté.

Voyons quelles furent les suites de cet acquittement.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME

XXVI

D'abord, un grand trouble sur la place publique.

Clodius, acquitté après une accusation qui entraînait l'exil s'il eût été condamné, était bien plus fort qu'auparavant, du moment où il restait impuni.

Son absolution fut un triomphe.

Vingt-cinq juges avaient tenu bon, et, au risque de ce qui pouvait leur en arriver, avaient condamné.

— Mais trente-un, dit Cicéron, avaient craint davantage la faim que la honte, — et avaient absous.

Ainsi, le mouvement conservateur imprimé par le consulat de Cicéron et par la conjuration de Catilina, découverte et étouffée, était complétement arrêté par l'acquittement de Clodius, et le parti démagogique représenté par Pompée, infidèle à l'aristocratie, par César fidèle au peuple, par Crassus fidèle à César, reprenait complétement le dessus.

Ainsi, la *Rome fortunée d'être née* sous le consulat de Cicéron, — *ô fortunatam natam me consule Romam*, — cette Rome en était revenue au point où Catilina l'avait poussée, lorsque, rencontrant Cicéron sur son chemin, Catilina avait été forcé d'abandonner la partie.

Le souvenir de ce premier triomphe exalta Cicéron et lui donna un courage qu'il n'avait pas toujours.

Le sénat étant réuni le jour des Ides de mai, et son tour étant venu de parler :

— Pères conscrits, dit-il, pour une blessure reçue, vous ne devez ni lâcher prise ni abandonner la place; il ne faut ni nier les coups ni s'exagérer les blessures; il y

aurait stupidité à s'endormir, mais il y aurait lâcheté à s'effrayer. Déjà nous avons vu acquitter Catulus deux fois, déjà Catilina deux fois; or, ce n'est qu'un de plus lâché par ces juges vendus sur la République.

Puis, se tournant vers Clodius, qui, comme sénateur, assistait à la séance et riait dédaigneusement de cette sortie de Cicéron.

— Tu te trompes, Clodius, s'écria-t-il, si tu as cru que tes juges t'avaient renvoyé libre. Erreur! ils t'ont donné Rome pour prison; ils ont voulu, non pas te sauvegarder comme citoyen, mais t'ôter la liberté de l'exil. Courage, pères conscrits, soutenez votre dignité; les gens de bien

sont toujours unis dans l'amour de la République.

— Alors, homme de bien que tu es, lui cria Clodius, fais-nous le plaisir de nous dire ce que tu as été faire à Baïa.

Baïa, on se le rappelle, était le lupanar de l'Italie. Un homme qui allait à Baïa pouvait être soupçonné, une femme qui allait à Baïa était perdue.

On disait que Cicéron était allé à Baïa pour y voir la sœur de Clodius.

— Baïa ? répond Cicéron ; d'abord, je n'ai point été à Baïa ; puis, y eussé-je été, est-ce que Baïa est un lieu interdit aux

hommes, et ne peut-on aller prendre les eaux à Baïa?

— Bon, répondit Clodius, est-ce que les paysans d'Arpinum ont quelque chose de commun avec ces eaux, quelles qu'elles soient.

— Demande donc à ton grand patron, répliqua Cicéron, s'il n'eût pas été bien heureux, lui, de prendre les eaux d'Arpinum.

Le grand patron, c'est César; mais à quoi étaient bonnes les eaux d'Arpinum? c'est ce que nous ignorons.

Ce passage est obscur, et nous ne sachions pas qu'aucun commentateur l'ait jamais expliqué.

Mais il était blessant, à ce qu'il paraît, car Clodius s'emporte :

— Pères conscrits, s'écrie-t-il, jusqu'à quand souffrirons-nous ce roi parmi nous ?

Ce à quoi Cicéron répond par un calembourg que nous allons essayer de vous faire comprendre.

— Roi se dit *rex* en latin. La sœur de Clodius a épousé *Marcius Rex; Marcius Rex* est énormément riche; Clodius est l'amant de sa sœur; par l'influence de sa sœur il espérait être porté sur le testament du beau-frère, et sur ce point son espérance avait été déçue.

— Roi, roi, répond Cicéron; ah! tu lui en veux à *Rex* de t'avoir oublié dans son testament, toi qui d'avance avais mangé la moitié de la succession.

— Est-ce sur la succession de ton père, toi, repart Clodius, que tu as payé la maison que tu as achetée à Crassus?

Effectivement, Cicéron venait d'acheter à Crassus une maison, moyennant trois millions cinq cent mille sesterces.

Voyez sa lettre à Sextius, proquesteur.

« En me félicitant, il y a quelque temps, d'avoir acheté la maison de Crassus, vous m'avez décidé, car c'est seulement après avoir reçu votre compliment que je l'ai

achetée trois millions cinq cent mille sesterces; aussi je me vois maintenant criblé de dettes, au point que je cherche à entrer dans quelque conspiration, si l'on daigne m'y recevoir ! »

— Achetée, riposte Cicéron, quand Clodius parle d'acheter : — Il est question de juges, il me semble, et non de maisons.

— Je conçois que tu en veuilles aux juges; tu leur as affirmé que j'étais à Rome le jour des mystères de la bonne Déesse, et ils n'ont pas voulu croire à ta parole.

— Tu te trompes, Clodius; vingt-cinq, au contraire, y ont cru. C'est à la tienne que trente-et-un n'ont pas voulu croire, puisqu'ils se sont fait payer d'avance.

A cette réponse, les huées firent taire Clodius.

Tout cela était peu parlementaire, comme on dirait de nos jours, mais nous en avons vu et entendu bien d'autres.

A partir de ce moment, c'était, on le comprend bien, une guerre déclarée entre Cicéron et Clodius.

On va voir cette guerre pousser Cicéron dans l'exil, et Clodius à la mort.

Maintenant, quelle était, pour Clodius, la grande affaire?

Se venger de toutes ces insultes de Cicéron, dont les mots, répétés du sénat au

Champ-de-Mars, le marquaient comme un fer rouge.

Cicéron avait la maladie des gens d'esprit; il ne pouvait pas tenir son esprit coi et couvert, il fallait que ce diable d'esprit se fît jour, même aux dépens de ses amis, de ses parents, de ses alliés.

— Qui a attaché mon gendre à cette épée? disait-il en voyant le mari de sa fille porter au côté un glaive presque aussi long que lui.

Le fils de Sylla avait de mauvaises affaires; il vendait tous ses biens; il en faisait afficher la liste.

— J'aime mieux les affiches du fils que celles du père, disait Cicéron.

Son confrère Vatinius avait des écrouelles : un jour qu'il avait plaidé et que Cicéron avait écouté son plaidoyer :

— Que pensez-vous de Vatinius? lui demanda-t-on.

— Je le trouve trop enflé, répondit Cicéron.

César propose le partage de la Campanie : grande émotion parmi les sénateurs.

— Je ne souffrirai point ce partage tant que je serai en vie, dit Lucius Gellius, qui avait quatre-vingts ans.

— César attendra, dit Cicéron, Gellius ne demande pas un long délai.

— Tu as perdu, par ton témoignage, plus de citoyens que tu n'en as sauvé par ton éloquence, lui disait Metellus Nepos.

— C'est possible, répondit Cicéron; cela prouve que j'ai plus d'honnêteté que de talent.

— Je t'accablerai d'injures, lui disait un jeune homme accusé d'avoir empoisonné son père dans de la pâtisserie.

— Soit, répondit Cicéron, j'aime mieux recevoir de toi des injures que des gâteaux.

Il avait cité, comme témoin dans un

procès, Publius Costa, qui, sans savoir un mot de législation, avait la prétention d'être jurisconsulte.

Interrogé, Publius répondit qu'il ne savait rien.

— Bon, dit Cicéron, tu crois peut-être que l'on t'interroge sur le droit.

Metellus Nepos était surtout la cible où il adressait ses coups.

— Qui est ton père? lui demandait un jour celui-ci, croyant l'embarrasser à cause de sa basse origine.

— Ta mère, mon pauvre Metellus, répondit Cicéron, ta mère t'a rendu la réponse plus difficile qu'à moi.

Ce même Metellus, qui était accusé à l'endroit de l'argent d'avoir les mains un peu crochues, avait fait faire à son gouverneur Philagre des obsèques magnifiques, et avait fait placer sur son tombeau un corbeau de pierre.

Cicéron le rencontra.

— Tu as fort sagement fait, lui dit Cicéron, de placer un corbeau sur le tombeau de ton gouverneur.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'il t'a bien plutôt appris à voler qu'à parler.

— Mon ami, pour qui je plaide, disait Marcus Appius, m'a prié d'apporter à la

défense du soin, du raisonnement et de la bonne foi.

— Et tu as eu le cœur, lui dit Cicéron en l'interrompant, de ne rien faire de tout cela pour un ami!

Lucius Cotta remplissait les fonctions de censeur au moment où Cicéron briguait le consulat.

Lucius Cotta était un ivrogne fieffé.

Au milieu du discours qu'il adressait au peuple, Cicéron demanda à boire.

Ses amis profitent du moment pour se serrer autour de lui et le féliciter.

— C'est cela, mes amis, dit-il, serrez-

vous autour de moi, et que notre censeur ne voie pas que je bois de l'eau ; il ne me le pardonnerait pas.

Marcus Gellius, que l'on disait né de parents esclaves, était arrivé au sénat et y lisait des lettres d'une voix forte et éclatante.

— La belle voix ! dit un des auditeurs.

— Je crois bien, dit Cicéron, il est de ceux qui ont été crieurs publics.

A deux mille ans de distance, toutes ces épigrammes ne vous paraissent pas bien drôles ; mais à coup sûr elles paraissaient moins drôles encore à ceux à qui elles étaient adressées.

Il appelait Antoine, la Troyenne.

Pompée, Épicrate.

Caton, Polydamas.

Crassus, le Chauve.

César, la Reine.

Et la sœur de Clodius, la déesse aux yeux de bœuf, parce que, comme Junon, elle était la *femme* de son frère.

Tout cela faisait à Cicéron un monde d'ennemis, et d'ennemis terribles, car les blessures qu'il creusait portaient en plein amour-propre.

Si Antoine lui fit couper la tête et les

mains et les fit clouer à la tribune aux harangues, et si Fulvie perça sa langue d'une aiguille, c'est que la langue de Cicéron l'avait insultée, c'est que la main de Cicéron avait écrit *les Philippiques*.

Maintenant, de quelle façon Clodius pouvait-il se venger de Cicéron?

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME

XXVII

Il y avait une chose dont Cicéron se vantait, et que les rigides Romains lui reprochaient toujours.

C'était d'avoir, dans la conjuration de Catilina, mis à mort des citoyens, et parti-

culièrement Lentulus et Cethegus, quoique la loi ne permît de condamner un citoyen qu'à l'exil.

Il fallait accuser Cicéron.

Mais Cicéron, sénateur, ne pouvait être accusé que par un tribun du peuple.

Et l'on ne pouvait être tribun du peuple que si l'on était du peuple.

Or, Clodius était non-seulement noble, mais patricien.

On employa un moyen qui leva cette difficulté.

Nous avons parlé de l'intempérance de langue de Cicéron.

Un jour, il eut l'idée de prendre la défense d'Antonius, son ancien collègue, contre Pompée et César, et il attaqua, ce jour-là, Pompée et César, comme il attaquait, c'est-à-dire cruellement.

Trois heures après cette sortie, César et Pompée firent rendre le plébiscite qui autorisait l'adoption de Clodius par Fonteïus, obscur plébéien.

A partir de ce moment, il n'y avait plus de doute, Clodius serait nommé tribun du peuple.

Six mois auparavant, Cicéron écrivait à Atticus :

« J'ai eu la visite de Cornelius, Cornelius

Balbus, bien entendu, *l'homme de confiance.* Il m'a garanti que César prendrait conseil de moi en toutes choses. Or, voici pour moi la fin de tout ceci : union étroite avec Pompée, et au besoin avec César; plus d'ennemis qui ne reviennent à moi : vieillesse tranquille. »

Pauvre Cicéron !

Mais il apprend que Clodius sollicite le tribunat, que César est pour quelque chose dans son adoption par Fonteïus.

Voici ce qu'il écrit à Atticus de cette grande nouvelle, dans sa lettre datée des *Trois-Tavernes*, avril 695.

« Voyez quelle rencontre ! Je m'en allais

tranquillement d'Antium par la voie Appia, et j'étais arrivé aux Trois-Tavernes. C'était le jour même de la fête de Cérès, je vois devant moi mon cher Curion venant de Rome.

» — Ne savez-vous rien de nouveau? me demanda Curion.

» — Rien, lui dis-je.

» — Clodius sollicite le tribunat.

» — Qu'en dites-vous?

» — Il est très ennemi de César, et veut, dit-on, faire casser tous les actes de César. »

Depuis un an déjà César n'était plus consul.

« — Et que dit César ?

» — César prétend qu'il n'est pour rien dans l'adoption de Clodius. »

Puis Cicéron a parlé d'autre chose.

Mais en juillet la chose a déjà changé ; c'est de Rome qu'il date sa lettre.

C'est toujours à Atticus qu'il écrit :

« En attendant, ce cher Clodius ne cesse de me menacer et se déclare ouvertement mon ennemi. L'orage est sur ma tête : au premier coup, accourez. »

Cependant Cicéron ne peut croire au danger.

Pompée lui donne sa parole que Clodius n'entreprendra rien contre lui.

César, qui s'est fait donner pour cinq ans le gouvernement des Gaules, lui offre une lieutenance dans son armée.

« César me demande toujours pour lieutenant, dit Cicéron ; ce serait une sauvegarde plus honorable ; mais je n'en veux pas.

» Que veux-je donc?

» Tenter la lutte?

» Oui, plutôt. »

Et, en effet, il tentera la lutte.

Mais, en août, les choses ont pris toute leur gravité, et le danger se dessine.

« En attendant, mon cher Atticus, le frère de notre déesse aux yeux de bœuf n'y va point à demi dans ses menaces contre moi. Il nie ses projets à Lampciseramus (c'est un des surnoms que Cicéron donne à Pompée), mais il s'en targue, il s'en vante à tout le monde. Vous m'aimez tendrement, n'est-ce pas? Oui. Eh bien, si vous dormez, vite hors du lit : si vous êtes levé, allons, en marche! Si vous marchez, doublez le pas; si vous courez, prenez des ailes. Il faut que vous soyez à Rome pour les comices, ou, si la chose est impossible,

au plus tard pour le moment où on le proclamera. »

Huit mois après, tout est accompli, et Cicéron écrit toujours au même Atticus :

TAYLORIANA

An de Rome 696, Vibone, pays des Brutiens, avril.

« Fasse le ciel, mon cher Atticus, que j'aie à vous remercier un jour de m'avoir forcé à vivre ! Mais, jusqu'ici, j'ai cruellement à me repentir de vous avoir écouté. Je vous en conjure, venez en hâte me rejoindre à Vibone, où m'a conduit un changement de direction indispensable ; venez, nous règlerons ensemble mon itinéraire et ma retraite. Si vous ne venez pas, j'en serai surpris ; mais vous viendrez, j'en suis sûr. »

Que s'est-il donc passé?

Nous allons le dire.

Clodius avait été nommé tribun vers la fin de l'an de Rome 695.

Pison et Gabinius étaient consuls.

Il commença par s'en faire deux amis, en faisant donner à Pison la Macédoine, à Gabinius la Syrie.

Le seul appui que pouvait dès-lors trouver Cicéron, était près de Crassus, de Pompée ou de César.

Pour Crassus, il n'y avait pas de danger; il détestait Cicéron qui, à tout propos, se

moquait de lui, l'appelant *le Chauve* ou *le Millionnaire*, *Calvus* on *Dives*.

Pour Pompée, amoureux de cinquante ans, il était tout entier aux charmes de sa jeune femme Julie ; et, comme nous l'avons vu, aux terreurs de Cicéron, il se contentait de répondre : « Ne craignez rien, je réponds de tout. »

Quant à César, quoiqu'il n'y eût point, depuis l'affaire de Catilina, une amitié bien vive entre lui et Cicéron, il estimait trop le talent de l'orateur pour lui refuser sa protection ; d'ailleurs, César protégeant Cicéron, s'acquittait envers Cicéron, qui avait protégé César.

César avait donc, comme nous l'avons

vu, offert à Cicéron une lieutenance dans son armée.

Cicéron avait été sur le point d'accepter.

Clodius avait senti que son ennemi lui échappait.

Clodius courut chez Pompée.

— Pourquoi Cicéron voulait-il quitter Rome? demanda-t-il. Est-ce qu'il croit que je lui en veux? Pas le moins du monde! A sa femme Terentia, tout au plus; mais contre lui, grands dieux! je n'ai ni haine ni colère.

Pompée répéta la chose à Cicéron, et ajouta sa garantie personnelle.

Cicéron se crut sauvé, et remercia César de sa lieutenance.

César haussa les épaules.

— Puisque tu es trop fier pour que je te sauve, dit-il, perds-toi.

Et en effet, un beau matin, Clodius accusa Cicéron.

Cicéron avait fait mettre à mort sans jugement Lentulus et Cethegus.

Cicéron, accusé par Clodius, n'osa en appeler à César, qui l'avait prévenu. Il courut chez Pompée, qui lui avait toujours dit qu'il n'avait rien à craindre.

Pompée coulait doucement sa lune de miel dans sa villa du mont Albain.

On lui annonça la visite de Cicéron.

Pompée eût été fort embarrassé à sa vue ; il se sauva par une porte dérobée ; on montra toute la maison à Cicéron pour lui prouver que Pompée n'y était pas.

Il comprit qu'il était perdu.

Il rentra dans Rome, prit la robe de deuil, laissa croître sa barbe et ses cheveux, et parcourut la ville en suppliant le peuple.

De son côté, Clodius, entouré de ses partisans, se portait à la rencontre de Ci-

céron chaque jour, le raillant sur son changement de robe, tandis que ses amis mêlaient aux menaces de Clodius des pierres et de la boue.

Les chevaliers, cependant, étaient restés fidèles à leur ancien chef; l'ordre tout entier avait pris le deuil en même temps que lui; plus de quinze mille jeunes gens le suivaient, les cheveux en désordre et sollicitant le peuple.

Le sénat fit plus.

Il décréta le deuil public, et ordonna à tout citoyen romain de revêtir la robe noire.

Mais Clodius entoura le sénat avec ses hommes.

Les sénateurs alors s'élancèrent sous l vestibule, en déchirant leurs toges et en jetant de grands cris.

Mais, ni ces cris poussés, ni ces toges déchirées n'émurent le peuple.

Dès-lors, c'était une lutte à soutenir, un combat à vider par le fer.

— Reste, lui disait Lucullus, et je te réponds du succès.

— Pars, lui disait Caton, et le peuple, rassasié de la violence et des fureurs de Clodius, te regrettera bientôt.

Cicéron préféra le conseil de Caton à celui de Lucullus.

Il avait le courage civil, nullement le courage militaire.

Au milieu d'un tumulte effroyable, il prit une statue de Minerve qu'il gardait chez lui avec une vénération toute particulière, et la porta au Capitole, où il la consacra avec cette inscription :

A MINERVE, CONSERVATRICE DE ROME.

Puis, ses amis lui ayant fait une escorte, il sortit de Rome vers le milieu de la nuit et traversa à pied de la Lucanie.

On peut suivre son itinéraire par ses lettres :

Le 3 avril, il écrit à Atticus du pays des Brutiens;

Le 8 avril, il écrit au même des côtes de la Lucanie ;

Vers le 12, au même toujours, en allant à Brindes ;

Le 18 du même mois, au même encore, du pays de Tarente ;

Le 30, à sa femme, à son fils et à sa fille, de Brindes ;

Enfin, le 29 mai, à Atticus, de Thessalonique.

A peine sa fuite fut-elle reconnue que Clodius obtint contre lui un décret d'exil, et publia un édit qui défendait à tout citoyen de lui donner l'eau et le feu, et de le

recevoir sous son toit, et à cinq cents milles des frontières de l'Italie.

Douze ans s'étaient à peine écoulés depuis qu'il s'écriait orgueilleusement :

Les armes cèdent à la toge, et le laurier des combats aux trophées de la parole.

Et cependant, vainqueur de Catilina, ne maudis pas les dieux pour l'exil, ton pire malheur ne sera pas l'exil, ton pire ennemi ne sera pas Clodius.

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME

XXVIII

Pendant toute cette bagarre, César s'était tenu tranquille.

Il n'avait pris ostensiblement parti ni pour Clodius ni pour Cicéron.

Il avait laissé faire.

En jetant les yeux sur Rome, voici ce qu'il y voyait.

Une ville livrée à la plus complète anarchie.

Un peuple qui ne savait à qui se rattacher.

Pompée était une grande gloire, mais plus aristocratique que populaire.

Caton était une grande réputation, mais plus admirée qu'aimée.

Crassus une grande fortune, mais plus enviée qu'honorée.

Clodius une grande audace, mais plus brillante que solide.

Cicéron était usé, — Bibulus était usé, — Lucullus était usé.

Catulus était mort.

Quant aux corps de l'État, c'était bien pis.

Depuis l'acquittement de Clodius, le sénat était avili.

Depuis la fuite de Cicéron, les chevaliers étaient déshonorés.

Il comprit qu'il était temps pour lui de quitter Rome.

Quels rivaux y laissait-il?

Crassus, Pompée, Clodius.

Caton était un nom, un bruit, une rumeur, mais n'était pas une rivalité.

Crassus sollicitait la guerre chez les Parthes.

Il allait l'obtenir; il partirait à soixante ans pour une expédition lointaine chez des peuples sauvages, féroces, impitoyables.

Il y avait grande chance qu'il n'en revînt pas.

Pompée avait quarante-huit ans, une jeune femme et un mauvais estomac. Il commençait à être assez mal avec Clodius, qui l'insultait publiquement.

Clodius s'était emparé de cette belle

maison de Cicéron qu'il lui avait reprochée en plein sénat, et qui avait coûté à Cicéron trois millions cinq cent mille sesterces. Lui, l'avait eue pour rien : la peine de la prendre.

— J'élèverai un beau portique aux Carènes, avait dit Clodius, pour faire pendant à mon portique du mont Palatin.

Son portique du mont Palatin, c'était la maison de Cicéron.

Son portique des Carènes, ce serait la maison de Pompée.

Clodius avait trente ans, une réputation exécrable, un génie inférieur à celui de

Catilina. Il devait être écrasé sous Pompée, ou, par fortune, l'emporter sur lui.

S'il était écrasé par Pompée, Pompée perdrait certainement à cette victoire le reste de sa popularité. S'il l'emportait sur Pompée, Clodius n'était point un ennemi qui inquiétât sérieusement César.

Cependant, il comprenait qu'il était temps qu'il fît quelque chose de grand, qu'il se retrempât pour ainsi dire lui-même. Il ne pouvait se dissimuler que jusqu'à présent, et il avait déjà plus de quarante ans, il n'avait été qu'un démagogue assez vulgaire, inférieur en audace à Catilina, en gloire militaire à Pompée et même à Lucullus.

Sa grande supériorité était d'avoir su faire à trente ans cinquante millions de dettes. Mais ces dettes payées, sa supériorité était perdue.

Il était, il est vrai, l'homme le plus débauché de Rome, et encore après Clodius.

Or, César n'avait-il pas dit qu'il aimait mieux être le premier dans une petite bourgade, que le second dans la capitale du monde?

Ses dernières combinaisons politiques n'avaient pas été heureuses, et, dans leur résultat, il était resté au-dessous de Clodius.

Le jour où Pompée, dans l'enivrement

de sa première nuit de noces, lui avait fait décerner le gouvernement des deux Gaules transalpine et cisalpine, et celui de l'Illyrie avec quatre légions, il y avait eu, même dans le peuple, une terrible opposition à ce décret.

Caton s'était mis à la tête de cette opposition.

César avait voulu intimider la résistance dans son chef.

Il avait fait arrêter Caton et l'avait fait conduire en prison. Mais cette brutalité avait eu si peu de succès, que César lui-même avait été obligé de donner ordre à l'un de ses tribuns d'enlever Caton des mains de ses licteurs.

Un autre jour, comme le tribun Curion, fils du vieux hurion, faisait une opposition qui commençait à devenir inquiétante, on suscite un délateur, Vettius.

Celui-ci accuse Curion, Pasellus, Cépion, Brutus et Lentulus, le fils du Flamine, d'avoir voulu assassiner Pompée. Bibulus lui-même lui avait à lui, Vettius, apporté un poignard, — comme si un poignard était chose si difficile à se procurer à Rome, que Bibulus fût obligé de se charger de ce soin.

Vettius avait été hué et envoyé en prison. Le lendemain on l'avait trouvé étranglé si à point pour César, qu'en vérité, si l'un des reproches que l'on faisait à César

n'eût point été sa grande humanité, on eût pu croire qu'il avait été pour quelque chose dans un suicide qui venait si à propos.

Il était donc bon de s'éloigner de toutes ces misères et de se retirer dans ce magnifique proconsulat, dont les frontières n'étaient qu'à cinquante lieues de Rome.

D'ailleurs, il n'y a pas de temps à perdre.

Au moment où il s'apprête à partir, un accusateur s'apprête à le dénoncer.

— Ah! dit Michelet, j'aurais voulu voir en ce moment cette pâle et blanche figure, fanée avant l'âge par les débauches de Rome, cet homme délicat et épileptique

marchant sous les pluies de la Gaule à la tête de ses légions, traversant nos fleuves à la nage, ou bien à cheval entre des litières où ses secrétaires étaient portés, dictant quatre, six lettres à la fois, remuant Rome du fond de la Belgique, exterminant sur son chemin deux millions d'hommes, et domptant en dix années la Gaule, le Rhin et l'Océan du Nord.

Oui, c'eût été curieux, car César ne promettait rien de tout cela.

Voulez-vous savoir comment Catulle, l'amant de la sœur de Clodius, de la femme de Metellus-Celer, qu'il appelle sa Lesbie, en souvenir des débauches de la Lesbienne Sapho, voulez-vous savoir comment Catulle le traite avant le départ?

Il est vrai qu'il ne le traitera guère mieux à son retour.

Voulez-vous savoir, dis-je, comment il le traite?

IN CÆSAREM.

Je me soucie peu de te plaire, César, et peu m'importe que tu sois blanc ou noir.

IN CÆSARIS CINEDOS.

Cinedos, ce sont ses mignons.

Tous leurs défauts te plaisent, ainsi qu'à ton vieux routier de Fuffetius, à merveille. Vous devriez cependant en avoir assez de la tête en fuseau d'Othon, des émanations traîtresses de Libon et des jambes sales de

Vettius. Voyons, imperator inimitable, fâche-toi de nouveau contre mes Iambes, à qui ta colère est bien indifférente

IN MAMURRAM ET CÆSAREM.

Quel beau couple de mignons vous faites, débauchée Mamurra, impudique César! Tous deux avilis, l'un à Rome, l'autre à Formies; tous deux flétris, tous deux malades de vos excès, jumeaux de vices; tous deux savants en lubricité, à qui une seule litière suffit, voraces adultères, rivaux de compagnons et de femmes. Oh! vraiment, vous faites un beau couple.

C'était par de pareils vers que l'on saluait cependant le départ du conquérant des Gaules.

Et il faut avouer qu'il méritait bien toutes ces avanies, dont il ne songeait pas même à se fâcher.

Bibulus, pendant tout son consulat, n'avait, dans ses édits, désigné César que sous le titre de reine de Bithynie.

Il disait qu'après avoir aimé un roi, il aimait la royauté.

Une espèce de fou, nommé Octavius, à qui son titre de bouffon permettait de tout dire, ayant rencontré Pompée et César, avait publiquement salué Pompée du nom de roi, et César du titre de reine.

Caïus Memmius lui avait reproché d'avoir servi Nicomède à table et de lui avoir

présenté la coupe, confondu au milieu des esclaves et des eunuques de ce prince.

Cicéron, en plein sénat, un jour que César défendait la cause de Nisa, fille de Nicomède, en rappelant les obligations qu'il avait à ce prince, Cicéron lui avait dit :

— Laisse là tes obligations, on sait ce que tu as donné à Nicomède et ce que tu en as reçu.

La liste de ses maîtresses était immense. Au moment de son départ pour la Gaule, on lui donnait Postumie, femme de Servius Sulpicius; Lollie, femme d'Auler Gabinus; Tertullia, femme de Crassus; et Servilie, sœur de Caton.

Il avait donné à cette dernière, nous l'avons dit, une perle de douze cent mille francs.

Et comme on racontait la chose devant Cicéron :

— Bon, dit-il, ce n'est pas si cher que vous croyez; Servilie lui prête sa fille Tertia en déduction de compte.

Plus tard nous le verrons amant d'Eunoë, belle reine mauresque, et de Cléopâtre, charmante nymphe grecque, transplantée sur la terre d'Égypte.

Enfin, Curion, le père, résumait tous les mauvais propos que l'on tenait sur César dans ces quelques paroles :

— César, disait-il, c'est le mari de toutes les femmes et la femme de tous les maris.

Un acte public fut tout près de constater la première partie de cette médisance.

— Helvius Cinna, tribun du peuple, dit Suétone, a avoué plusieurs fois qu'il tenait une loi toute prête, et qu'il devait publier en l'absence de César et par son ordre, qui lui permettait de prendre autant de femmes qu'il voudrait pour en avoir des héritiers.

C'est ce qui fait hasarder à M. Campagny de dire, dans son beau travail sur le monde romain, que Jules César était bien plus complet que Jésus-Christ, lequel n'avait que toutes les vertus, tandis que Jules Cé-

sar avait non-seulement toutes les vertus, mais encore tous les vices.

Maintenant, laissons partir César pour les Gaules; laissons-lui plier ses tentes grandes comme des palais, charger ses litières qui sont des chambres complètes; laissons-lui emporter ses tapis de pourpre, ses planchers de marqueterie. Soyez tranquille, au besoin il marchera à la tête de ses légions, à pied, la tête nue, au grand soleil, par les pluies battantes. Il fera trente lieues par jour, à cheval ou dans une charrette. Si une rivière l'arrête, il la passera à la nage ou sur des outres; si ce sont les neiges alpestres, il les poussera devant lui avec son bouclier, tandis que ses soldats les entameront avec des piques, des hoyaux

et même leurs épées. Jamais il n'engagera son armée dans un chemin qu'il n'ait lui-même exploré ce chemin. Quand il fera passer ses légions en Angleterre, parce qu'il a entendu dire que l'on pêchait sur les côtes de la Grande-Bretagne des perles plus belles que dans les mers de l'Inde, il aura essayé lui-même le trajet et il aura de sa personne visité les ports qui peuvent être de sûrs abris à ses flottes. Un jour, il apprendra que son armée, dont il s'est séparé pour suivre une bonne fortune, est assiégée dans son camp. Alors il se déguisera en Gaulois et passera à travers les ennemis. Une autre fois, comme les secours qu'il attend n'arrivent pas, il se jettera dans une barque et ira seul les chercher lui-même. Aucun présage n'arrêtera

sa marche; aucun augure ne changera ses desseins. La victime échappera aux mains du sacrificateur, il n'en marchera pas moins contre Scipion et Juba. Il tombera en sortant du vaisseau, et en mettant le pied sur la terre d'Afrique, il s'écriera : « Je te tiens, Afrique! » Jamais il n'aura de parti pris, l'occasion le déterminera toujours. Son génie improvisera le plan qu'il doit suivre; il combattra sans en avoir le projet. Il attaquera après une marche, il ne s'inquiétera point si le temps est bon ou mauvais; seulement il tâchera que l'adversaire ait la pluie ou la neige dans le visage. Jamais il ne mettra son ennemi en déroute qu'il ne s'empare de son camp. Une fois que l'ennemi lui aura tourné le dos, il ne lui donnera jamais le temps de

revenir de sa frayeur. Dans les moments critiques, il renverra tous les chevaux, et même le sien, afin de mettre ses soldats dans la nécessité de vaincre, en leur ôtant la ressource de la fuite. Quand ses troupes plieront, il les ralliera seul, il arrêtera les fugitifs de ses propres mains, les forçant, si épouvantés qu'ils soient, de tourner le visage à l'ennemi. Un porte-enseigne qu'il arrêtera ainsi lui présentera la pointe de son javelot, et il repoussera la pointe de ce javelot avec sa poitrine. Un autre lui laissera son étendard dans les mains, et avec cet étendard il marchera à l'ennemi. Après la bataille de Pharsale, comme il a fait prendre les devants à ses troupes, et qu'il traversera l'Hellespont dans une petite barque de transport, il rencontrera

Lucius Cassius avec dix galères, et il fera Lucius Cassius prisonnier avec ses dix galères.

Enfin, à l'attaque d'un pont à Alexandrie, il sera obligé de se jeter à la mer et nagera pendant l'espace de deux cents pas, c'est-à-dire jusqu'au vaisseau le plus proche, tenant sa main gauche élevée pour ne pas mouiller les papiers qu'il porte, et tirant sa cotte d'armes avec ses dents, afin de ne pas laisser de trophée à l'ennemi.

Or, le voilà parti, parti pour s'égarer dans ce chaos barbare et belliqueux qu'on appelle la Gaule, et qui convient si bien à son génie.

Voyons donc ce que deviendront, pendant son absence, Cicéron exilé, Pompée dépopularisé, et Clodius roi momentané de la populace.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

TABLE

Des chapitres du deuxième volume.

		Pages
Chap.	XV.	3
—	XVI.	21
—	XVII.	39
—	XVIII.	59
—	XIX.	79
—	XX.	105
—	XXI.	127
—	XXII.	149
—	XXIII.	167
—	XXIV.	189
—	XXV.	211
—	XXVI.	235
—	XXVII.	257
—	XXVIII.	279

Fin de la table du deuxième volume.

Fontainebleau. — Imp. de E. Jacquin.

74750261

LES GRANDS HOMMES

EN ROBE DE CHAMBRE

CÉSAR

PAR

ALEXANDRE DUMAS

2e

PARIS
ALEXANDRE CADOT, ÉDITEUR
37, rue Serpente.

1858

LES FILLES DE PLATRE

Par **Xavier de Montépin**. — 7 vol. (complet).

Le Lord de l'Amirauté

Par **Adrien Robert**. — 3 vol. (complet).

LA BELLE AURORE

Par la **comtesse Dash**. — 6 vol. (complet).

LE SPECTRE DE CHATILLON

Par **Élie Berthet**. — 5 vol. (complet.)

DEUX ROUTES DE LA VIE

Par **G. de la Landelle**. — 4 vol. (complet.)

UN MONDE INCONNU

Par **Paul Duplessis**. — 2 vol. (complet).

Les Veillées de Saint-Hubert

Par le **marquis de Foudras**. — 2 vol. (complet).

LA PERLE DU PALAIS-ROYAL

Par **Xavier de Montépin**. — 3 vol. (complet).

Jean qui pleure et Jean qui rit

Par **Adrien Robert**. — 2 vol. (complet).

ADRIANI

Par **George Sand**. — 2 vol. (complet).

Fontainebleau. — Imp. de E. Jacquin.